

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2069 - JEUDI 24 JUILLET 2014



Mohamed-Moussa Dhaffane et Patrick Édouard Ngaissona lors de la signature de l'accord

Forum de Brazzaville

Les Centrafricains
liés par un accord de
cessation des hostilités

Le forum de Brazzaville pour la réconciliation nationale et le dialogue en Centrafrique s'est achevé hier par la signature d'un accord de cessation des hostilités entre les acteurs de la crise. Mohamed-Moussa Dhaffane pour les ex-Seléka et Patrick Édouard Ngaissona pour les anti-balakas, ainsi que quatre autres groupes ont apposé leurs signatures sur un texte en neuf points, par lequel ils s'engagent entre autres à faire cesser des exactions infligées aux populations civiles et permettre l'instauration de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire centrafricain. Même s'il n'a pas encore été question de désarmement, la signature de cet accord arraché de haute lutte est considérée par la médiation, les facilitateurs et les observateurs comme une étape importante dans la poursuite du dialogue entre les parties sur place en Centrafrique. « Les engagements qui viennent d'être pris constituent des fondations, des repères pour un long processus à poursuivre et à consolider en terre centrafricaine. Il fallait bien commencer par la cessation des hostilités », a déclaré le chef de la médiation, Denis Sassou N'Gusso à la fin des travaux.

CONTRATS MINIER

Les demandes d'exonération
posent problème, selon le DG
des mines

Face aux bruits faisant état du blocage des négociations de contrats par le fait du gouvernement, le directeur général des mines éclaire l'opinion, dans une interview exclusive aux Dépêches de Brazzaville, sur les vraies causes de ces blocages supposés.

Selon Louis Marie Joachim Djama, l'exigence d'exonération par les sociétés est à l'origine de

contradictions.

« Si on a fait une loi des finances où il est dit que cette année il n'y a pas d'exonération parce que l'État recherche plus d'impôts pour s'occuper du secteur social et que les sociétés en revendiquent, leur demande est en contradiction avec la loi du pays », pense le DG des mines.

Page 3

POINTE-NOIRE

La police revient sur l'imminence
de l'opération Mbata ya Bakolo

L'opération menée depuis le 4 avril à Brazzaville et qui a occasionné le retour au bercail de plusieurs dizaines de milliers d'étrangers en situation irrégulière attend toujours son lancement dans la capitale économique, Pointe-Noire et ses environs.

Face à l'impatience manifeste de la population, le directeur départemental de la police à Pointe-Noire et au département du Kouilou, le colonel Gaëtan Victor Oborabassi est revenu hier sur l'imminence de sa mise en oeuvre.

« L'opération de police Mbata ya bakolo aura inéluctablement lieu à Pointe-Noire et au Kouilou, conformément aux orientations du gouvernement de la République et du haut commandement de la police », a-t-il indiqué au cours d'une cérémonie de remise de galons aux policiers promus à de nouveaux grades. Page 15

DEMI-FINALES DE LA COUPE DU CONGO

Le suspense est garanti
pour les matchs retour

Entre Étoile du Congo-Cara et Diables noirs-Léopards le suspense est garanti lors des matchs retour prévus mercredi prochain à Brazzaville et à Dolisie.

Au cours des manches aller jouées successivement avant-hier au stade Alphonse Massamba-Débat, les Stelliens et les Aiglons se sont neutralisés sur le score de 1-1, alors qu'au match suivant les Diablotins qui recevaient les Fauves du Niari se sont imposés sur la plus petite des marques, 1-0.

Aucune des quatre équipes n'ayant pris une large avance, on peut espérer des parties très disputées lors des matchs retour qui désigneront les finalistes de la Coupe du Congo. Le duel final aura lieu le 15 août à Sibiti devant le chef de l'État et les corps constitués nationaux.

Page 16



Diables noirs

ÉDITORIAL

Forbes Afrique

Page 2

ÉDITORIAL

Forbes Afrique

Brazzaville devenant au fil des années le lieu vers lequel affluent les personnalités africaines pour débattre, se concerter, tenter de régler les conflits de toutes sortes, il n'est pas étonnant que la revue Forbes l'ait une nouvelle fois choisie pour la tenue d'un débat qui s'annonce passionnant et passionné. À première vue le thème de ce nouveau forum – « Les défis de la bancarisation / Construire le modèle africain » – a tout pour attirer les experts, mais rien qui puisse séduire les foules. Il semble donc réservé aux spécialistes de la finance qui, deux jours durant, tenteront de fixer les règles qui permettraient aux banques de contribuer plus efficacement à l'émergence du continent.

Si l'on y réfléchit bien, cependant, il concerne de façon très directe des centaines de milliers d'entreprises, petites ou grandes et, par conséquent, les centaines de millions d'hommes et de femmes qui tirent de ces activités économiques leurs moyens de subsistance. Aussi, convient-il d'accorder la plus grande attention aux idées qui s'échangeront, quarante-huit heures durant, dans la salle de conférence du ministère des Affaires étrangères et d'en répercuter la substantifique moelle au grand public par tous les moyens de communication disponibles.

Il est vrai que l'accès au système bancaire se trouve réservé, en Afrique et plus généralement dans les pays émergents, à de petits groupes de privilégiés dont les revenus sont suffisamment stables pour que les banques acceptent de leur ouvrir un compte dans leurs livres ou de leur prêter, si nécessaire, l'argent dont ils ont besoin pour leurs besoins personnels ou professionnels. Mais il l'est plus encore qu'une véritable révolution est en cours dans ce domaine qui pourrait bien faire rapidement des banques africaines, l'un des moteurs du développement durable.

Toute révolution, dans ce domaine comme dans les autres, pouvant générer le meilleur comme le pire, mieux vaut effectivement réfléchir à la façon dont pourrait être organisée, demain, ce que l'on appelle la « bancarisation ». Voyons donc si le forum organisé chez nous par la revue Forbes permettra d'éclairer la question, de formuler des propositions concrètes à l'usage des gouvernements, d'inciter les banques et les institutions financières à faire preuve d'imagination, bref de donner un nouvel élan à l'Afrique et aux Africains.

Les Dépêches de Brazzaville

SCRUTIN LÉGISLATIF PARTIEL À MOSSAKA

La DGAE remet officiellement les documents électoraux à la Conel

Le directeur général des Affaires électorales (DGAE), Antoine Evoundou, a remis officiellement le 23 juillet, au siège de sa structure, les documents indispensables à l'organisation du scrutin législatif partiel dans la première circonscription électorale de Mossaka (département de la Cuvette) au président de la Commission nationale d'organisation des élections (Conel), Henri Bouka.



Antoine Evoundou remettant les documents à Henri Bouka (@ DR)

Ces documents comprennent, entre autres : les cartes d'électeurs, les listes électorales et tous les formulaires liés à l'orga-

nisation d'un scrutin. Les 11 435 électeurs que compte cette circonscription sont donc convoqués le 10 août pour choisir le nouveau représentant de Mos-

saka 1 à l'Assemblée nationale. Réceptionnant les documents, le président de la Conel a assuré à Antoine Evoundou que ses équipes se mettront en route pour Mossaka dès le 24 juillet, afin de suivre aussi le déroulement de la campagne électorale et de réunir toutes les conditions nécessaires à la tenue d'un scrutin libre et transparent. Notons que cette élection législative partielle est organisée à la suite du décès de la députée suppléante, Clémence Bomiango née Okouya, qui siégeait en lieu et place du ministre délégué au Plan, Léon Raphaël Mokoko. Ce scrutin est sans enjeux, le candidat Léon Raphaël Mokoko n'ayant aucun adversaire.

Roger Ngombé

FINANCES

Plusieurs commissaires aux comptes sensibilisés au danger du blanchiment d'argent

La réunion de concertation qui s'est tenue le 23 juillet avec les bureaux de change et les cabinets comptables au ministère du Plan constitue une étape importante avant l'évaluation à laquelle sera soumise la République du Congo en septembre prochain

L'Agence nationale d'investigation (Anif), organe destiné à lutter contre le phénomène du blanchiment d'argent, voit dans cette réunion de concertation un engagement commun fort qui doit se faire sur la base d'une confiance mutuelle. « Il ne faut pas que l'économie souterraine dépasse l'économie réelle », a martelé le directeur général de l'Anif, André Kanga, à l'endroit des participants. Et de relever : « Les bureaux de change et les commissariats aux comptes sont soumis au règlement. Qu'entend-on par blanchiment

d'argent ? Toute somme d'origine illicite qu'on peut injecter dans le circuit. Elle peut provenir d'un détournement, pas seulement des deniers publics, mais aussi dans les entreprises privées ; elle peut provenir également de la vente de drogue ou d'un crime », ajoutant que l'origine de ces sommes était cachée ou dissimulée.

André Kanga a réaffirmé la détermination de l'Anif à faire la lumière sur ces faits, dans la droite ligne du programme de travail du Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique Centrale (Gabac), qui a inscrit au cours de cette année 2014, l'évaluation de la République du Congo à ce sujet. Ce processus d'évaluation a commencé en République centrafricaine dans les années 2009, et s'est poursuivi au Cameroun, au Gabon et au Tchad. En septembre prochain, ce sera le

tour du Congo et en 2015, celui de la Guinée-Équatoriale.

« Juridiquement, il existe actuellement un dispositif au Congo. Le gouvernement de la République, par l'intermédiaire de son ministre des Finances, a marqué son accord. Cette évaluation, qui aurait dû commencer au mois de juillet, va commencer au mois de septembre prochain », a souligné le directeur général de l'Anif, André Kanga. À noter qu'avant cette évaluation, les acteurs du secteur seront appelés une fois de plus à participer à un séminaire organisé par le Gabac. À cette occasion, les différents acteurs du secteur seront soumis à un questionnaire dont le contenu permettra au Gabac de vérifier ce qui a été fait conformément à la manifestation de la vérité au quotidien sur le terrain.

Guillaume Ondzé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama

Assistante : Leslie Kanga

Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence: Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphanie Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,

Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagalericongoco.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

55° ANNIVERSAIRE DE L'ORDRE DU MÉRITE CONGOLAIS

La République rend hommage aux récipiendaires

Pour permettre aux citoyens de mieux connaître les distinctions honorifiques et les symboles du Congo et de la France, la grande chancellerie des ordres nationaux du Congo et la grande chancellerie de la Légion d'honneur de France organisent conjointement une exposition hors murs du 22 au 24 juillet au Palais du peuple.

Sur le thème « Le décoré et la République », l'exposition retrace l'histoire du Congo, un pays façonné au fil des années par ses fils, enrichie de l'expérience accumulée auprès de la grande chancellerie de la Légion d'honneur de France. Sur les tableaux installés pour la circonstance, on peut admirer le collier de Grand Maître de la Légion d'honneur présenté au président de la République Denis Sassou N'Guesso lors de la cérémonie d'investiture, le 15 mai 2012, à l'Élysée ; les insignes de la Légion d'honneur ; la Médaille militaire ; l'ordre du Dévouement congolais ; l'ordre national de la Paix, l'ordre du mérite universitaire ; la médaille d'honneur de la santé, etc. Sans oublier les portraits des anciens présidents de la République du Congo, de Fulbert Youlou à l'actuel chef de l'État Denis Sassou N'Guesso.

Plusieurs femmes congolaises,



Les portraits des chefs d'État exposés au Palais du peuple

qui ont eu le privilège d'être les premières récipiendaires des médailles de l'ordre du Mérite congolais, sont honorées. Pour le grade de chevalier, il s'agit de Marie Tchibassa, Antoinette Paka, Élise Thérèse Gamassa, Céline Eckomba.

L'ouverture au public de cette exposition a eu lieu au cours d'une cérémonie présidée par le vice-amiral Pierre NGombé, chef de la maison militaire du président de la République, représentant le

chef de l'État, grand maître des ordres nationaux, en présence du député-maire de la ville de Brazzaville, Hugues Ngouélondélé, du colonel Norbert Okiokoutina, conseiller du président de la République, de l'ambassadeur de France au Congo, Jean-Pierre Vidon, et de plusieurs autres invités de marque.

Quelques grands chanceliers d'Afrique francophone subsaharienne et de France, notamment le grand chancelier de France Jean-

Louis Georgelin, le grand chancelier de l'ordre national du Mali, de Côte d'Ivoire, du Cameroun et du Niger avaient effectué le déplacement à Brazzaville pour participer à cette célébration.

« À partir des connaissances qui seront acquises à travers cette exposition, nous espérons que tous les visiteurs seront en mesure de remplir une mission noble, celle de faire connaître dans leur lieu de travail, leur lieu de résidence, en un mot au

cœur de la cité congolaise, les distinctions honorifiques pour contribuer ainsi à faire reculer les frontières de l'ignorance et de l'incivisme qui habite encore un grand nombre de citoyens dans notre pays », a indiqué dans son discours le chef de la maison militaire du président de la République.

Le député-maire de la ville de Brazzaville a, pour sa part, exprimé sa joie et salué l'élévation il y a quelques jours du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, à la dignité de grand croix de l'Association internationale des soldats de la paix, organe consultatif du Conseil économique et social des Nations Unies.

Il a saisi cette opportunité pour formuler des vœux de réussite aux assises du Forum de réconciliation et de dialogue politique inter-centrafricains qui se déroule actuellement dans la capitale congolaise, afin, a-t-il dit, qu'à Brazzaville, « soient posés les fondements d'un règlement politique durable à cette crise qui n'a que trop duré ».

« Une décoration est pour toute personne physique ou morale une récompense méritoire, un honneur et une fierté inestimable », a-t-il souligné pour conclure son message.

Yvette Reine Nzaba

EXPLOITATION MINIÈRE

Louis Marie Joachim Djama : « L'obtention d'une convention d'exploitation est assujettie à l'acquisition d'un permis d'exploitation »

Le processus qui conduit de l'obtention d'un permis à la signature de la convention d'exploitation, dans le secteur minier, est complexe et sensible. Dans cette interview exclusive avec les Dépêches de Brazzaville, le directeur général des mines, Louis Marie Joachim Djama pense que les négociations dans ce domaine n'obéissent à aucun timing.

Les Dépêches de Brazzaville : combien de sociétés aspirent à signer une convention d'exploitation ?

Louis Marie Joachim Djama : il s'agit des sociétés qui ont demandé un permis d'exploitation. Tant qu'on ne l'a pas fait, on ne peut pas espérer aller à la production, il n'y a pas lieu de convention. Et donc il y a des sociétés qui ont déjà obtenu des permis d'exploitation mais les conventions ne sont pas encore signées ; c'est le cas de Core Mining qui détient un permis depuis deux ans même si la convention n'est pas prête. Il y a aussi Congo Iron pour qui la signature de la

convention est imminente ou MPD dont la convention est en préparation ainsi que le permis d'exploitation. Luan des Mines a déjà son permis et prépare la convention.

Les Dépêches de Brazzaville : quel est le processus que doit suivre une société minière pour arriver à la convention d'exploitation ?

L.M.J.D : Il suffit pour la société d'obtenir son permis de recherche et de démontrer l'existence d'un gisement viable, susceptible d'être exploité. Tout ceci est conditionné par un permis d'exploitation. En fait, la convention sert à définir les conditions dans lesquelles vont se dérouler l'exploitation. Les conditions fiscal-douanières, environnementales, le respect du code minier et les autres lois et règlements du pays.

Les Dépêches de Brazzaville : quelle est la différence entre un permis et une convention ?

L.M.J.D : le permis c'est l'autorisation soit de faire la recherche, soit de faire

l'exploitation. Par contre la convention définit les conditions dans lesquelles cette recherche ou exploitation va se faire. On entend par condition, les droits et obligations de chacune des parties : la société d'une part et l'État congolais de l'autre. Ce qui signifie que la société revendique des droits et l'État lui exige une certaine garantie et des obligations.

Les Dépêches de Brazzaville : Quel est le point de vue le plus déterminant au sein de l'interministériel qui a été mis en place pour statuer sur les conventions ?

L.M.J.D : Il s'établit au sein de cet interministériel une discussion avec la société pour que les règles du pays soient appliquées. Ceci pour garantir certains avantages à la société.

Les Dépêches de Brazzaville : On dit que c'est le ministère des Finances qui serait à l'origine du blocage du processus ?

L.M.J.D : Ce n'est pas exactement ça. C'est une négociation, une discussion. On parle du ministère des

Finances simplement parce que les sociétés recherchent des exonérations et souvent celles-ci sont en contradiction avec les lois du pays et cela conduit à un blocage. Si on a fait une loi de finance c'est pour régler toutes les situations. On peut dire qu'il n'y aura pas d'exonération, cette année, parce qu'à travers l'impôt, on recherche plus de gain pour l'État. Car ce dernier doit s'occuper de la vie des citoyens. Or la société en revendiquant les exonérations se met en contradiction avec cette loi. Ce n'est donc pas le ministère des Finances qui bloque le processus, mais c'est la loi.

Les Dépêches de Brazzaville : l'obtention d'une convention d'exploitation est-elle assujettie à un timing ?

L.M.J.D : L'obtention d'une convention d'exploitation est assujettie à l'acquisition d'un permis d'exploitation. Une société comme MPC, Mag mineral potasse Congo, a obtenu son permis d'exploitation depuis 2008 mais ce n'est que deux ans

plus tard que la convention a été signée. Ce qui fait que jusqu'aujourd'hui, la société n'est pas encore passée à l'exploitation.

Les Dépêches de Brazzaville : l'État a-t-il une expertise pour procéder aux travaux de recherche et d'exploration ? Car ce sont souvent les sociétés qui font ce travail.

L.M.J.D : C'est une option politique qui est prise. C'est un choix pour l'État de se désengager de la recherche et de laisser les sociétés privées agir dans ce contexte. Mais l'État n'est pas totalement absent dans la recherche. Il finance la recherche d'ordre général pour avoir les informations géo-scientifiques du pays, la connaissance du sous-sol afin de mettre de nouvelles données à la disposition des investisseurs. La preuve est que nous avons actuellement en place un programme de recherche géologique pour définir une nouvelle carte du Congo.

Propos recueillis par Nancy France Loutoumba

APPEL À COMMUNICATION

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA BAIE DE LOANGO ET LA TRAITE NEGRIERE ATLANTIQUE

L'île de Gorée occupe dans l'histoire de la traite négrière une place emblématique qui en fait un lieu de mémoire et de recueillement d'un haut intérêt touristique. L'éclat et la prééminence de ce site ont occulté d'autres sites de la côte de Guinée, tels Axim, El-Mina, Ouidah, Fernando Po, Sao Tomé, mais aussi d'autres sites de traite comme ceux de la côte de Loango et d'Angole.

Dans le cadre de la valorisation de la baie de Loango comme site historique de la traite négrière atlantique, la Présidence de la République du Congo envisage la construction et l'aménagement d'un espace de mémoire. En prélude à cette construction, le Département de la Culture et des Arts du Cabinet du Chef de l'Etat se propose d'organiser du 13 au 17 novembre 2014 un colloque international sur la baie de Loango et la traite négrière atlantique.

Pour alimenter fructueusement les échanges et mettre en lumière la place et le rôle de la baie de Loango dans la traite négrière atlantique, les communications porteront sur les axes suivants :

1. Le royaume de Loango : naissance, localisation géographique et organisation sociopolitique ;
2. Le royaume de Loango : un royaume côtier et courtier ;
3. Les esclaves de traite et la baie de Loango : sources d'approvisionnement et provenance ;
4. L'organisation de la traite négrière dans la baie de Loango ;
5. La traite négrière atlantique : ses conséquences pour le royaume de Loango ;
6. La traite négrière atlantique dans la baie de Loango : déracinement, ressenti et quête des origines.

Les propositions de communication doivent comprendre entre 200 et 300 mots. Elles doivent indiquer clairement la problématique abordée et faire état des principaux résultats qui seront exposés lors la présentation. Elles seront accompagnées d'une bibliographie sélective (5 à 10 références) et d'une notice biobibliographique de l'auteur.

Les propositions sont à adresser à Monsieur le Professeur André-Patient Bokiba, président de la commission scientifique au plus tard le 31 août 2014 à l'adresse électronique suivante : colloqueloango@gmail.com

Le comité scientifique du colloque procédera à la sélection des propositions et informera les auteurs des propositions retenues au plus tard le 15 septembre 2014.

Comité scientifique

Président : Théophile Obenga, Professeur d'Histoire

Membres :

- Ira Berlin, Professeur émérite d'histoire, University of Maryland, USA ;
- André-Patient Bokiba, Professeur de littérature, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo ;
- Reinaldo Bolivar, Vice-Ministre des Affaires étrangères chargé de l'Afrique, Caracas, Venezuela ;
- Catherine Coquery-Vidrovitch, Professeur émérite, Université Paris 7 Denis-Diderot, Paris, France
- Théodore Lodjou Gaybor, Professeur d'histoire, Université de Lomé, Togo ;
- Scholastique Dianzinga, Professeur d'histoire, Université Marien Ngouabi ;
- Jésus Guanache, Professeur d'histoire, Universidad de la Habana, Cuba
- Abiola Félix Iroko, Professeur d'histoire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;
- Marta Emilia Cordies Jackson, Directrice du Centre culturel Fernando Ortiz de Santiago de Cuba, Cuba ;
- Achille Mbembe, Professeur d'histoire et de sciences Politiques Université de Witwatersrand, Johannesburg, Afrique du Sud ;
- Elikia M'Bokolo, Professeur d'histoire, République démocratique du Congo ;
- Hugues Mouckaga, Professeur d'histoire, Université Omar Bongo de Libreville, Gabon ;
- Isidore Ndaywell, Professeur d'histoire, Université de Kinshasa, République démocratique du Congo ;
- Abraham Ndinga Mbo, Professeur d'histoire, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo ;
- Dominique Ngoie-Ngalla, Professeur d'histoire, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo ;
- Fidèle-Pierre Nze-Nguema, Professeur de sociologie, Université Omar Bongo, Libreville, Gabon ;
- Yeda Pessoa de Castro, Professeur d'ethnolinguistique, Université d'Etat de Bahia, Salvador do Bahia, Brésil ;
- Frédéric Régent, Maître de conférences d'histoire, Université de Paris I - Panthéon- Sorbonne France ;
- Terry Rey, Professeur de la sociologie de la diaspora africaine aux Amériques, Temple University, Philadelphie, USA ;
- Serge Romana, Professeur de médecine, Université de Paris-Descartes, Membre du Comité français pour la mémoire de l'esclavage, France ;
- Simao Souindoula, ancien membre du Comité scientifique de la Route de l'Esclave, UNESCO, Paris ;
- John K. Thornton, Professeur d'histoire africaine, Boston University, Boston, USA.

Professeur André-Patient Bokiba

Président de la commission scientifique

apbokiba@yahoo.fr

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« Un président peut tout faire sauf s'occuper de l'opposition. Et même s'occuper de la majorité, ce n'est pas toujours facile. »

François Hollande, président français, Le Parisien, 21 juillet 2014

« À l'ère de la mondialisation, l'intégration économique régionale est une obligation. Beaucoup de crises et de conflits sont conjoncturels. »

Mahmoud Ali Youssouf, ministre djiboutien des Affaires étrangères, Jeune Afrique, 2 juillet 2014

« L'équilibre du monde est en train de s'établir aujourd'hui : le centre de gravité a évidemment glissé à l'Est, et glissera un peu plus au Sud, mais un peu plus tard, du côté de l'Afrique. »

Jean-Louis Servan-Schreiber, journaliste et écrivain, African Business juillet-août 2014

« Ce n'est pas un secret que la politique la plus agressive, la plus ferme pour défendre ses propres intérêts, c'est la politique américaine - du moins, c'est comme cela que les dirigeants américains voient les choses - et ils le font sans relâche. »

Vladimir Poutine, président russe, Œil d'Afrique, 5 juin 2014

« J'ai renoncé à l'argent parce que j'ai maintenant envie de me mettre au jeu »

Yann M'Vila, footballeur franco-congolais, réagissant sur son arrivée à Inter-Milan, Les Dépêches de Brazzaville N°2068 du 23 juillet 2014

ENTRETIEN

Jean-Paul Safou : « Il faut effacer le côté rural qui domine nos villes »

Congolais de l'étranger, basé en France, Jean-Paul Safou est aménageur urbain. Expert en transport urbain et logistique internationale, il vient de publier un essai : « Villes en Afrique : entre urbanité et ruralité ».

Profitant de son séjour au pays, c'est avec un regard critique de spécialiste qu'il observe la métamorphose que connaissent certaines villes comme Brazzaville et Pointe-Noire. Dans un entretien exclusif avec Les Dépêches de Brazzaville, il donne son avis sur l'urbanisation au Congo, décline ses ambitions et exprime son rêve d'être au service de son pays.

« Ce n'est pas que le pays est mal construit mais on a toujours besoin des idées des uns et des autres pour aller vers un but, car la ville joue un rôle important dans le développement économique d'un pays », déclare Jean-Paul Safou d'entrée de jeu. Sa principale préoccupation : rencontrer les autorités du pays, et notamment municipales, pour partager ses idées et son projet. « Le but du jeu est de réveiller cette problématique d'urbanisation et sa mise sur la place publique pour qu'ensemble, on apporte des retouches à travers un schéma clair pour nos villes qui souffrent d'un manque de politique d'orientation dans tous les domaines », explique-t-il.

Le problème, dit-il, c'est que « nos villes sont en fait des zones industrielles héritées de la colonisation » et « ce que nous appelons poliment «villes» ne sont en fait à l'origine que des entrepôts. » D'où ce clivage en deux pôles avec, d'un côté, une cité européenne et, de l'autre, la cité populaire ou village africain qui était constitué de dortoirs pour le personnel indigène. Aujourd'hui, ce décor est devenu naturel et « les gens ne perçoivent plus ni l'erreur ni le défaut pour pouvoir apporter des corrections ». Le résultat se lit à travers un mélange d'habitats traditionnels et modernes qui contraste avec les villes modernes que nous voulons bâtir et qui nécessitent une cohérence dans la politique de l'habitat. « Faute de quoi, on ira vers un échec », ajoute l'expert.

Faut-il construire de nouvelles villes ?

« Je ne suis pas pour la construction de nouvelles villes. Je suis pour la réorganisation de l'aménagement du territoire. Il y a certes beaucoup à faire à Brazzaville mais la force de la loi suffit pour obtenir des résultats », se défend Jean-Paul Safou qui pense

que pour changer nos villes, la solution repose sur l'application de la loi. « Si l'on veut moderniser nos villes, la loi doit frapper de façon impersonnelle. Il faut de la communication et de la pédagogie en expliquant les enjeux aux populations. Autrement dit, une nouvelle ville ne résout pas le problème tant que les mêmes comportements persistent. Le même esprit qui a régné à Brazzaville ou à Pointe-Noire sera développé dans la ville nouvellement créée... »

Adepte d'une gestion participative, l'expert souhaite l'implication des populations dans l'élaboration de ce type de politique ou projets car elles sont les premières concernées. Et d'ajouter : « Une décentralisation effective est importante pour permettre aux populations de s'exprimer. »

Africain au contact de la réalité occidentale, Jean-Paul Safou entoure sa conception de la ville d'un savant dosage. Jugez : « je pense qu'il faut aussi innover. Je prends l'exemple de Turin (Italie) qui, en son centre, a gardé les vieilles bâtisses et la ville moderne a ceinturé ce centre. En fait, une ville doit parler ; une ville a une histoire à véhiculer. Chaque endroit doit renseigner sur l'histoire de la ville. »

« L'État doit intervenir pour accompagner la croissance urbaine »

On constate aussi que les villes africaines, et congolaises en particulier, s'étendent indéfiniment au lieu d'évoluer verticalement. Interrogé sur ce phénomène, l'aménageur urbain a mis à l'index le foncier qui prime dans la société africaine. Et le Congo, qui n'y échappe pas, offre des exemples de ce dérapage socio-culturel. « Je propose que nous définissions des zones d'aménagement concertées. L'État doit intervenir pour accompagner la croissance urbaine qui, en soi, n'est pas un problème. » Encore un problème de loi à faire appliquer en orientant les propriétaires fonciers qui souvent prennent les pouvoirs publics de court. « Chez nous, les humains précèdent les infrastructures de base. C'est ainsi que l'on voit des zones entières où il n'existe aucune structure sanitaire, aucun dispositif pour l'eau ou l'électricité alors que les gens y habitent déjà... Il faut qu'on inverse la tendance », commente-t-il.

Au sujet des érosions qui menacent nos villes...

« Il faut lutter contre l'occupation anarchique. On n'occupe pas un terrain pour le plaisir de l'occuper. C'est là que l'État doit intervenir », dit l'expert pour qui « la vie en ville a



Jean-Paul Safou, le 16 juillet 2014, lors de l'entretien avec Les Dépêches de Brazzaville (© Adiac).

un coût. » Autant Jean-Paul Safou interpelle l'État, qui a un rôle important à jouer, autant il en appelle au devoir citoyen : « Le citoyen a des droits mais aussi des devoirs. Il ne doit pas être passif. Il doit participer au développement de la ville. Seulement, je me demande si la déontologie financière permet cette dynamique. »

... et de la municipalisation des départements du Congo

« On sent la volonté de l'État. Nous venons en soutien pour permettre des améliorations. Il faut l'aide de l'extérieur à travers les consultants que nous sommes. C'est l'harmonie qui fait la ville et le plan de construction doit contribuer à maintenir cette harmonie dans la ville », explique-t-il. En parcourant son ouvrage, une idée jaillit, qu'il résume ici : « Il faut tout faire pour effacer le côté rural qui hante nos villes. Le rural a plus de place que l'urbain. Quand on sort du centre de Brazzaville par exemple, on est face à un contraste du fait de la forte dose de ruralité tant dans les comportements, les relations interpersonnelles que dans l'architecture générale. Il nous faut assumer pleinement la modernité sans rejeter nos traditions. Il faut que l'autorité agisse pour casser certains comportements hérités que je qualifie de « ruraux ». La loi seule doit nous imposer un mode de vie. »

Bref, comment faire passer un projet d'un pôle à un autre et par quels moyens ? Que faire pour résorber les embouteillages dans la ville ? Telles sont les questions qui doivent guider le logisticien. Des problématiques que Jean-Paul Safou développe avec réserve dans le livre qu'il vient de publier, mais dont il garde la quintessence pour les pouvoirs publics dans le cadre des propositions qu'il souhaite leur soumettre. Au fond, et à bien y regarder, sa démarche peut être considérée comme faisant partie de l'adhésion à l'appel du chef de l'État aux Congolais de la diaspora.

Jocelyn Francis Wabout

VENTE DE TERRAIN

Avec maison en plein arrondissement 3 Poto-Poto.

Pour plus de renseignements, contact : 01 021 17 98



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
EP14	Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication	4 jours	05 au 08 août 2014
EP05	Techniques de rédaction administrative	5 jours	18 au 22 août 2014
GMP02	Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et services)	5 jours	25 août au 29 août 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web : www.iprc-training.org

BP : 537 Brazzaville - République du Congo



APPEL D'OFFRES (AO)

N° UNFPA/COG/14/02 (1)

CONCEPTION ET PRODUCTION D'OUTILS DE COMMUNICATION POUR LA PROMOTION DE LA PLANIFICATION FAMILIALE
Brazzaville, République du Congo (2)

Messieurs, Mesdames,

1. Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), une agence de développement internationale, est à la recherche d'offres qualifiées pour les produits / services / travaux mentionnés ci-dessus. Votre entreprise est invitée à soumettre sa meilleure offre technique et financière pour la Conception et la production des outils de communication pour la promotion de la planification familiale de sa Représentation du Congo Brazzaville. Votre soumission pourrait constituer la base d'un marché entre votre entreprise / institution et l'UNFPA.

2. L'UNFPA poste tous les appels d'offres, les clarifications et les résultats dans www.unfpa-congo.org.

3. Pour vous permettre de présenter une soumission, veuillez lire attentivement les documents suivants que vous pouvez retirer au bureau de l'UNFPA à l'adresse indiquée ci-dessus:

- Instructions aux soumissionnaires Annexe I
- Termes de référence (TDR) Annexe II
- Formulaire de soumission de l'appel d'offres Annexe III
- Formulaire d'identification des soumissionnaires Annexe IV
- Format de l'expérience et des clients précédents du soumissionnaire Annexe V
- Offre technique Annexe VI
- Formulaire du bordereau des prix Annexe VII
- Conditions générales de l'UNFPA Annexe VIII

4. L'offre technique contenant les informations techniques doit être soumise séparément de l'offre financière.

5. L'offre doit parvenir à UNFPA à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail

à appelloffresunfpacog@gmail.com, au plus tard le 15 Août 2014 à 14h00. L'offre sera ouverte le 19 Août 2014 à 14h30 au bureau de l'UNFPA, à l'adresse indiquée ci-dessus. Les soumissionnaires ou leurs représentants autorisés peuvent assister à l'ouverture des soumissions. Merci de confirmer par courriel avant la date si votre entreprise sera représentée à l'ouverture des soumissions. (3)

6. Les offres reçues après la date et l'heure prévues ne seront acceptées en aucune circonstance.

7. Les soumissionnaires doivent accuser réception de cet appel d'offres par courriel à appelloffresunfpacog@gmail.com au plus tard le 15 Août 2014 à 14h00 et indiquer si oui ou non vous soumettez une offre. L'accusé de réception doit mentionner le nom de la société, le numéro de téléphone et la personne à contacter.

8. Toute question relative aux documents joints doit être adressée par écrit en suivant les instructions inscrites à l'annexe I - Instructions aux soumissionnaires, annexe 4 - Éclaircissements des documents d'invitation à soumissionner. Ne pas soumettre votre offre au contact qui y est indiqué, car vous serez disqualifié.

9. Cette lettre ne doit pas être interprétée comme une offre de contrat avec votre entreprise / institution.

Cordialement,

Représentation du Fonds des Nations Unies pour la Population
En République du Congo

Barbara Laurenceau,
Représentante





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous **accompagnons** pour tous vos **besoins** en **assurances**.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
| Protégez votre entreprise dès maintenant!



Promotion spéciale

Ordinateurs portables **acer**

● Acer Aspire E1-570



Spécificités

- * Intel Core i5-3230, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

● Acer Celeron (Couleur Rouge)

● Acer Celeron (Couleur Grise)



Spécificités

- * Intel Celeron Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

● Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC



Gratuit

ALIMENTATION ET SANTÉ

Les substances toxiques naturelles des aliments

Les hommes ont toujours eu tendance à considérer les aliments naturels comme sans danger alors que des denrées végétales et animales utilisées comme aliments renferment ou peuvent renfermer à l'état naturel des substances hautement toxiques. Assez succinctement nous passerons en revue certains de ces composés plus que dangereux.

Les composés goitrigènes contenus dans certains végétaux, feuilles de crucifères et de légumineuses, graines de colza, racines de navet ou de rutabaga etc., provoquent le goitre par le fait de l'empêchement de l'incorporation de l'iode dans la thyroïde.

Les hémagglutinines appelées aussi lectines, qui se trouvent dans le soja et d'autres légumineuses, peuvent amener une inhibition de la croissance. L'une des hémagglutinines les plus toxiques et les mieux connues, la ricine, se trouve dans le tourteau de ricin.

Les composés responsables du lathyrisme proviennent des légumineuses des genres Lathyrus et Vicia, fortement consommées en Inde et dans des pays méditerranéens, provoquent chez le consommateur une affection se caractérisant par de la faiblesse musculaire et des paralysies des membres inférieurs. En principe, les légumineuses lathyrigènes ne sont pas consommées ou alors seulement après leur détoxification par des traitements thermiques appropriés.

Il y a les composés responsables du favisme, une affection caractérisée par de l'anémie hémolytique qui survient à la suite de l'ingestion de fèves crues. Cependant cette maladie est plutôt héréditaire.

Les graines de divers végétaux et aussi le tubercule de manioc, surtout la variété amère, renferment des glucosides cyanogénétiques qui libèrent par hydrolyse de l'acide cyanhydrique. Dans ledit groupe, il convient de citer les haricots dits de Java, les amandes de certains fruits, surtout les alcools de bouche obtenus par fermentation et distillation de ces fruits.

Parmi les substances toxiques naturelles des aliments, il est opportun d'évoquer les stimulants et dépressifs que sont l'alcool éthylique, divers épices comme la noix muscade, la moutarde ou encore le poivron. Dans ce groupe on trouve aussi des produits de grande consommation en l'occurrence le café, le thé et le cacao qui contiennent la caféine et la théobromine aux effets connus des consommateurs.

Il y a des substances qui exercent une action cancérigène, ce sont par exemple le saffrol, constituant essentiel de l'essence utilisée autrefois pour aromatiser certaines boissons sans alcool. On peut citer aussi le sélénium, les métabolites de divers champignons parasites comme les aflatoxines.

Pour finir, nous pouvons évoquer tour à tour les amines physiologiquement actives telles la sérotonine ou l'histamine ; les anti-vitamines exerçant leur antagonisme aussi bien sur des vitamines liposolubles c'est-à-dire solubles dans les graisses, que sur des vitamines hydrosolubles qui sont solubles dans l'eau.

Il y a d'autre part les inhibiteurs d'enzymes d'origine végétale comme le gossypol ou d'origine animale comme l'ovomucoïde. Il est important de parler au final des antagonismes de l'utilisation de certains minéraux comme le calcium, le manganèse, le fer et le zinc par l'action de l'acide oxalique contenu dans de nombreux végétaux et de l'acide phytique qu'on rencontre particulièrement dans les céréales.

Nous invoquerons enfin des végétaux et animaux extrêmement toxiques à l'instar de certains poissons, coquillages ou champignons comme les amanites phalloïdes qui, à la dose de 50g seulement, peuvent entraîner la mort d'un adulte.

Par Ange Kounkou

Président de l'Association pour la Promotion des Industries Agroalimentaires au Congo (APIAC)

Avis de perte

M. Ahmed Nassar demande à toute personne ayant ramassé un passeport ordinaire palestinien portant le n°335102, délivré le 29 mars 2008 à Beyrouth, de le contacter au 05 666 55 06.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

140 étudiants congolais sélectionnés pour étudier en France

L'espace Campus France Congo, l'ambassade de France ainsi que l'Institut français du Congo ont organisé, le 22 juillet, une rencontre au profit des quelque 140 étudiants congolais sélectionnés par le Campus France et acceptés par des établissements d'enseignement supérieur en France.

Cette rencontre, la dernière du genre, avait pour but d'informer les étudiants sur leurs conditions de départ et d'arrivée ainsi que sur les formalités à accomplir une fois arrivés en France. S'il reste des démarches consulaires à effectuer, cette occasion a permis de les édifier sur la façon de préparer la nouvelle vie qui les attend. Elle a été aussi un moment privilégié pour les anciens étudiants partis se former ces dernières années à Paris, Lyon ou Montpellier, de partager avec eux leurs expériences.

Dans son exposé, la responsable chargée de Campus France a insisté sur les formalités importantes que doivent remplir les étudiants afin d'échapper aux difficultés liées à l'intégration dans leur pays d'accueil depuis l'aéroport jusqu'au logement. Les points essentiels de cet échange, sur lesquels les nombreux étudiants présents sont revenus, concernaient l'octroi des visas, le logement et les conditions d'études. « Je suis désolée de vous le dire : le fait de vous rencontrer tous ce soir à propos des conditions de départ, d'arrivée, des formalités à accomplir sur place en France ne signifie pas que, d'office, tout le monde aura la chance d'y aller. Il vous reste une étape importante : le visa », a insisté la responsable chargée de Campus France.

Plusieurs étudiants ont exprimé leur préoccupation sur le refus

de l'ambassade de France d'accorder un visa aux 140 étudiants sélectionnés, dont les dossiers de préinscription ont été admis dans les différents établissements d'enseignement supérieur français. Les responsables de Campus France leur ont répondu qu'il appartenait à l'ambassade d'apprécier les dossiers en fonction des règles, et en toute discrétion, ont-ils précisé.

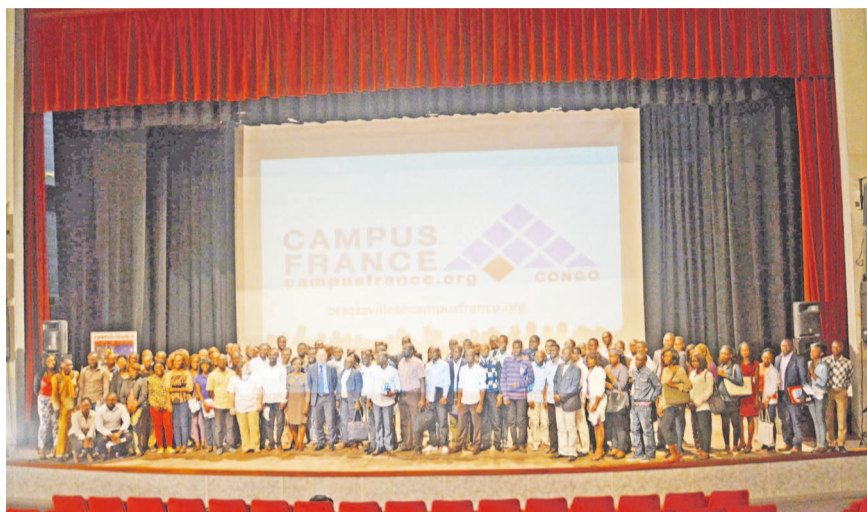
L'une des conditions à remplir afin d'obtenir facilement le visa est de prouver à l'ambassade qu'on a réuni les moyens nécessaires pour pouvoir étudier en France (environ 3 600 euros, soit 2 400 000 FCFA), ce qui représente la moitié du coût annuel.

Cette réunion a également été l'occasion pour trois anciens étudiants évoluant en France de partager leurs expériences d'expatriés. Ils ont notamment parlé de leur difficile, mais progressive intégration dans différents milieux d'accueil, des formalités à remplir afin d'être en règle vis-

à-vis des services d'immigration et de l'administration, en passant par les petits jobs sur place.

Enfin, Richard Mouthuy, le conseiller de coopération et d'action culturelle auprès de l'ambassade de France au Congo a, dans son discours de circonstance, demandé aux candidats au départ de profiter des nombreux avantages que confère le statut d'étudiant en France. « Vous bénéficierez du dynamisme culturel de la France et des activités sportives proposées par vos établissements d'accueil. Certains d'entre vous partent pour un parcours d'étude très long, d'autres ne seront en France que pour quelques mois ou pour une année. Enfin, votre diplôme français vous permettra d'accéder à des postes à responsabilité dans les secteurs public et privé et de devenir un acteur à part entière du développement du Congo », a-t-il conclu.

Nestor N'Gampoula
et Fiacre Kombo



des étudiants sélectionnés (© DR)

IN MEMORIAM

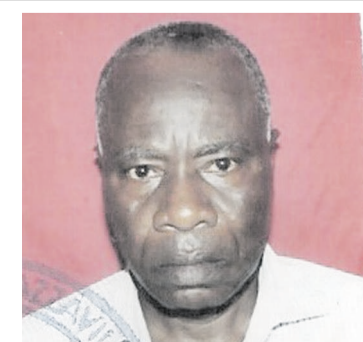
23 juillet 2007-23 juillet 2014

Voilà 7 ans que le Seigneur a rappelé à lui son fils le colonel Obongouo Jacques. Le temps qui passe n'efface pas le souvenir.

Pour cette journée de triste anniversaire d'Obongouo Daf gally, les enfants Obongouo, la famille et tous ceux qui l'ont connu joignent leur prière à nos prières pour le salut de son âme. Papa, nous ne t'oublierons jamais car tu es toujours parmi nous en âme et en esprit. Que ton âme repose en paix !



24 juillet 2013 - 24 juillet 2014, voici un an que nous quittait notre bien-aimé, Fulbert Olokabeka. En cette date commémorative, la famille Olokabeka et la veuve Olokabeka née Georgine Apana prient tous ceux qui l'ont connu de garder une pensée pieuse pour lui. Que son âme repose en paix.



MÉMORIAL PIERRE SAVORGNAN DE BRAZZA

Temps forts de la visite du Premier ministre italien,



Bélinda Ayessa sur le perron avec une fillette d'honneur attendant le Premier ministre italien



Au cours de sa visite à Brazzaville, le Premier ministre d'Italie s'est incliné sur la tombe de Pierre Savorgnan de Brazza. Matteo Renzi a été accueilli sur le perron du Mémorial par Belinda Ayessa, la directrice générale de ce haut lieu de mémoire. Cette visite au Mémorial De Brazza est la première d'un homme d'État italien. À côté des toiles, les illustrations murales ont donné l'occasion au chef de l'exécutif italien de relire l'histoire du Congo sous un nouvel angle. Une découverte dont il a couché les impressions sur le livre d'or. Matteo Renzi était accompagné de l'Ambassadeur italien, Nicolo Tassoni Estence, et du ministre congolais Jean Jacques Bouya.



Bélinda Ayessa présentant la famille de De Brazza

« Avec admiration et avec l'orgueil de l'Italie tout entière, pour un homme qui a vécu comme un humaniste en donnant la liberté, et qui a su construire l'amitié avec le peuple congolais »

Matteo Renzi



Le Premier mi

Matteo Renzi



Le Premier ministre italien s'inclinant devant la tombe de De Brazza



Le Premier ministre Matteo Renzi se recueillant devant la tombe de Brazza



Béline Ayessa relatant l'itinéraire de De Brazza



Visite guidée dans la crypte du Mémorial



Le Premier ministre italien ému par le parcours de De Brazza



Matteo Renzi couchant ses impressions dans le livre d'or du Mémorial



Matteo Renzi échangeant avec des sœurs religieuses de la colonie italienne, sur le perron du Mémorial.

TRAQUE CONTRE BOKO HARAM

Le Cameroun revoit sa stratégie militaire

Afin de mener à bien ses opérations contre le groupe islamiste qui opère à la frontière avec le Nigeria, l'état-major camerounais entend mobiliser ses troupes engagées dans l'extrême nord du pays pour les placer sous un seul commandement. La mesure serait appliquée à partir du 1^{er} août.

Cette décision intervient après que les autorités camerounaises ont constaté l'insuffisance de collaboration entre les forces engagées sur le terrain, particulièrement dans le domaine du renseignement. L'état-major camerounais estime qu'un commandement unique a l'avantage de réduire la dispersion

des moyens et autres efforts déployés dans la lutte contre Boko Haram.

Les chefs militaires avancent que le resserrement des troupes permettra de réduire les faiblesses du dispositif en place pour faire face au groupe islamiste, toujours déterminé à nuire. La dernière attaque du groupe islamiste dans la région date du 18 juillet. Ce jour-là, les insurgés ont attaqué un poste de police, tuant un policier et blessant un autre.

Avec l'institution du commandement opérationnel, la police, la gendarmerie, les renseignements généraux, le contre-espionnage et l'Administration seront dans l'obligation de commu-

iquer les informations aux unités opérationnelles sur le terrain, souligne-t-on dans les rangs de l'armée camerounaise.

Au Nigeria voisin, le président Goodluck Jonathan a réaffirmé, le 22 juillet, sa détermination à combattre Boko Haram. Le chef de l'État nigérian a redit son engagement lors de sa rencontre avec les parents des lycéennes enlevées par Boko Haram. Cette rencontre maintes fois annoncée puis annulée, provoquant ainsi la colère des familles des jeunes filles, a pu enfin avoir lieu. Elle a permis au président, d'après le porte-parole de la présidence, Ruben Abati, d'exprimer sa compassion aux fa-

milles des victimes, les rassurant quant aux dispositions prises par le gouvernement pour venir au secours de plus de deux cents lycéennes kidnappées. Goodluck Jonathan a également promis une sécurisation des établissements scolaires de la région et l'arrivée de nouveaux équipements. L'un des porte-parole du mouvement BringBackOurGirls, Rotimi Olawale, n'a pas caché sa satisfaction à l'issue de la rencontre entre Goodluck Jonathan et les parents des jeunes filles. « Le président a promis qu'il ferait tout ce qu'il peut pour assurer la sécurité des filles. Il a aussi promis de revoir les membres de la communauté dès qu'elles seront de

retour. Mieux vaut tard que jamais. Nous avons dit depuis le début que ce qui comptait pour nous était que le président reçoive les familles ou leur rende visite [...]. Nous avons réussi à recueillir l'attention au niveau national et à mener une campagne mondiale, et nous savons que le problème est devenu une priorité du gouvernement. Même s'il ne partage pas toutes les informations qu'il a à sa disposition, les choses se sont améliorées. Mais je ne peux pas garantir qu'il fait de son mieux pour que les filles soient enfin libérées », a-t-il déclaré.

Nestor N'Gampoula

SPECIALE FORMATION INFORMATIQUE

Bénéficiez de toutes nos formations

+ 1 mois d'assistance gratuite⁽¹⁾

Formation
100% Pratique

• Initiation
• Avancé

Choisissez votre lieu de formation

- formation à domicile
- en entreprise
- Centre KD

- Initiation à la Bureautique
 - Word • Excel • PowerPoint • Publisher
- Fonctions avancées • Excel^{New}
- Outlook (mails, contact, calendrier et agenda)^{New}
- Base de données • Access
- Gestion • Ciel Compta • Ciel
 - Paye • Ciel gestion commerciale
- Ciel Compta niv2 (Immobilisation, Trésorerie prévisionnelle, Compta analytique, Tableaux de bord)^N
- Infographie • Retouche d'image avec Adobe Photoshop
- Initiation à l'Internet
- Formation aux réseaux
- Maintenance informatique
- Synchroniser + partager données avec smartphone et PC^{New}
- Comment configurer la sécurité AV réseau • Symantec Endpoint^{New}
- Configuration d'un moteur SMS^{New}
- Administration d'un autocom IP^{New}

(1) Offre soumise à condition



849, Rue Voula Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

Bzv 04 475 88 41 / 06 668 90 11

Kin +243899320131

Nouveau centre ville Brazzaville

Bureaux entièrement équipés (Clim, WI FI) accueil, réception, permanence téléphonique.

Cellule de 30m² ou 50m²

Mise à disposition salles d'attente et réunion.

Service personnalisé possible.

Durée 6 mois minimum à 3 ans.

Tarif sur demande 06 834 58 83

Tél. +242 06 834 58 83 / +242 06 604 44 33

BP.444 Brazzaville Congo

Programme d'inhumation de Maxime Mombouli

VENDREDI 17 JUILLET

9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;

10h00 : recueillement et office religieux au domicile familial n°80 rue Ondzounou ;

14h00 : départ pour le cimetière privé Boukka ;

16h00 : retour et fin de cérémonie.



OFIS
RESEAUX & TELECOMS

LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE



NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-ort.com

www.ofis-reseaux-telecoms.com

Tél. 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

Alcatel-Lucent
Expert Business Partner

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth

Tél. 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

ÉLECTIONS LOCALES

Apurement des arriérés électoraux de 2005 et 2011

La détermination de la Céni est motivée par l'existence des moyens financiers et des textes juridiques qui réglementent cette matière.

La Commission électorale nationale indépendante (Céni) est prête pour l'organisation des élections au niveau de la base. L'institution électorale congolaise est, selon son rapporteur adjoint, le Pr Onésime Kukutula Falash réconfortée notamment par la disponibilité des moyens financiers, par l'enveloppe allouée aux élections urbaines, municipales et locales dans le budget 2014, ainsi que par l'existence des textes de lois qui régissent cette matière.

Par ailleurs, l'organisation des élections à la base permettra également d'apurer les arriérés électoraux accumulés lors des élections organisées en 2005 et 2011. « Pendant ces deux processus électoraux, on a fait les légis-

latives et les présidentielles alors que les élections n'ont jamais été organisées au niveau de la base », a expliqué le rapporteur adjoint de la Céni aux autorités publiques du Bas-Congo rencontrés lors de la mission de supervision de la formation des préposés à la collecte des données effectuée du 13 au 18 juillet dans cette province.

Le Pr Onésime Kukutula répondait ainsi à ceux qui voulaient voir la Céni donner la priorité aux législatives et à la présidentielle, avant d'organiser les élections urbaines, municipales et locales. Mais le rapporteur adjoint de la Céni n'a pas écarté la possibilité d'une décision du Parlement sur cette question que beaucoup traitent avec passion.

Cap vers les élections à la base. Sur le plan technique, la Céni se prépare déjà à l'organisation des élections urbaines, municipales et locales. En prévision de ces



Onésime Kukutula et la maire adjointe de Muanda, Marie-Thérèse Kiatonda Malila/Photo Pico. Cette opération devra lancer, à en croire le Pr Onésime Kukutula, plus de six mille personnes à la fois sur le terrain. Pour bien mener cette tâche, la Céni s'est lancée dans une nouvelle dimension de l'organisation des élections qui inclut des techniques plus sophistiquées et une expertise avérée. C'est donc pour faire face à cette demande que

cette institution a décidé de former ces préposés à la collecte des données qui seront largués sur le terrain, avec des appareillages qui ailleurs sont utilisés dans d'autres domaines. Par cette expérience, la RDC est pionnière et le pays va donner au monde « une roue made in RDC ». « C'est un nouveau domaine en matière électorale. Certains autres pays de la planète pourront recourir à l'expertise congolaise pour l'organisation de leurs élections et, vous y serez envoyés en experts », a expliqué le rapporteur adjoint de la Céni aux agents en formation. Par ailleurs, le Pr Onésime Kukutula a expliqué à ses interlocuteurs que le calendrier électoral reste un document technique. Sa gestion qui, selon la loi, est exclusive à la Céni ne pourra se conformer à toutes les demandes qui se font au niveau politique.

Lucien Dianzenza

TIRS NOURRIS À KINSHASA

La capitale a retenu son souffle

La ville a commencé à se vider à un rythme effréné, dès les premières heures de l'après-midi, au fur et à mesure que les rumeurs remontaient sur des tirs nourris entendus aux environs du camp militaire Tshatshi, dans l'ouest de Kinshasa.

Joint par la rédaction, un père de famille habitant le quartier Binza-Ozone, plus précisément dans le périmètre des opérations, a décrit une situation apocalyptique. « Jen'étais pas allé au travail, heureusement d'ailleurs. Mes enfants sont traumatisés. Ma femme est bloquée et elle n'arrive pas à regagner la maison. Je ne sais pas ce qui se passe », a expliqué D. Notre source habite juste en face du camp militaire Tshatshi et, de ce fait, il est un témoin direct des événements. En interrogeant quelques heures plus tard un autre père de famille, cette fois vers l'Église Saint-Luc, non loin d'un autre camp militaire, celui de Loano, l'on a appris une situation qui tendait à se calmer, avec des tirs sporadiques. « Nous avons entendu ces coups de feu.

Maintenant, vers 15 h, la situation tend à un retour à la normale. Plusieurs jeeps de la garde républicaine ont convergé vers le camp Tshatshi. Le périmètre de ce camp est bloqué, et les militaires se sont déployés jusqu'à Kintambo, empêchant l'accès aux civils ». Pendant ce temps, le centre-ville continuait à se vider : arrêts de bus pris d'assaut par les usagers du transport en commun, bouchons terribles dans les deux sens, etc. « Mes parents m'ont demandé de rentrer immédiatement à la maison, la situation reste incertaine. J'habite Mont-Fleuri, et la zone est bouclée. Je dois aller chez ma grand-mère à Bandalungwa », a confié une jeune femme jointe sur le Boulevard du 30 Juin. Nombre de personnes comme elles ont constitué de longues files dans les arrêts de bus sans trop savoir ce qui se passait exactement. « Ne paniquez pas, ne rentrez pas chez vous dans la précipitation. La situation est sous contrôle. Des éléments armés ont tenté de semer le trouble, mais nos vaillantes

forces armées les ont repoussés », a lancé à l'aide d'un haut-parleur un officier de police à bord d'une jeep. « Personne ne l'écouterait, chacun veut rentrer chez lui, revoir sa famille. Lui-même le commandant de police roule à bord d'une jeep remplie de policiers armés », a rétorqué un usager du transport en commun.

Vers 17h, le centre-ville commençait littéralement à se vider, les derniers véhicules y circulaient encore presque par intermittence dans une artère d'habitude fortement fréquentée à cette heure de l'après-midi. « Notre problème est que nous paniquons trop, nous ne savons pas ce qui se passe mais nous voulons partir à tout prix sans savoir si notre direction n'est pas celle où se passe justement le drame ». La journée s'achève dans la confusion, entre la panique de la population et l'assurance de la police très présente. Beaucoup de Kinnois ont suivi le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, appelant la population à ne pas céder à la panique.

Laurent Essolomwa

ATTAQUE DU CAMP TSHATSHI

On en sait un peu plus

Le bilan, encore provisoire, fait état de sept morts, dont six assaillants et un officier de la garde républicaine.

Sur ce qui s'est passé le 22 juillet à Kinshasa, précisément au camp Tshatshi qui, le temps d'un éclair, a été le théâtre d'affrontement entre les unités de la garde républicaine et un groupe d'assaillants non autrement identifiés, on en sait long.

En attendant que les sources officielles fassent la restitution de cet événement tragique avec des données précises, celles indépendantes avancent le chiffre de sept morts dont six assaillants et un officier de la garde républicaine.

Des spéculations vont bon train sur l'identité de ces assaillants qualifiés « d'intrus » ou encore de « malfrats » en raison de leur opération de sape menée contre ce site militaire. Les services spécialisés travaillent là-dessus et sans doute après recoupements, l'identité de ces inciviques (ils étaient une vingtaine), pourra être révélée.

Ce qui n'empêche pas le commun des Kinnois de réfléchir sur cette situation aux fins de cerner les tenants et les aboutissants de ce coup de force. « Ce sont des gens qu'on avait identifiés lors du refoulement des RD Congolais vivant à Brazzaville », avait lâché le porte-parole du gouvernement au cours d'une intervention télévisée dans la foulée des événements. L'officiel congolais ne croyait pas si bien dire car plusieurs sources concordantes contactées ont abondé dans le même sens en soutenant la piste Enyele.

Certaines langues précisent même que ces ex-militaires refoulés de l'autre rive auraient accédé au camp Tshatshi par le quartier périphérique de Kinsunka. D'autres soutiennent que les services pistaient déjà depuis de longs mois ces militaires et étaient au faite de leurs préparatifs. « La tentative d'assaut de mardi 22 juillet serait destinée à libérer les capturés et attaquer l'armurerie du camp Tshatshi », soutient-on dans certains milieux.

Il est encore trop tôt, pense-t-on, d'établir précisément dans quel contexte ces tirs se sont produits et quelles ont été les motivations des assaillants. Était-ce une action de sape destinée à déstabiliser les institutions établies et à instaurer la terreur dans la population ? Difficile de répondre à cette question, d'autant plus que les Enyele eux-mêmes n'ont jamais eu de revendication sérieuse. Face à la confusion, à l'incohérence et à l'irrationalité qui a toujours caractérisé leur discours, l'on comprend toute la difficulté à contextualiser le coup de force de mardi. D'où l'interpellation du gouvernement plus que jamais exhorté à étudier minutieusement la problématique Enyele en cherchant à connaître leurs desiderata de sorte à les canaliser pour éviter d'éventuels rebondissements.

Pour rappel, tout avait commencé en octobre 2009 par des affrontements intercommunautaires entre les Enyele et les Boba, deux tribus qui se disputent des étangs piscicoles depuis des lustres à l'Équateur. Près de deux cents morts, plus de 60.000 déplacés internes et plus de 110.000 réfugiés au Congo-Brazza. Tel est le bilan macabre de ces affrontements dont le pays subit, encore aujourd'hui, le contrecoup.

Alain Diasso

PROVINCE ORIENTALE

La société agricole du Bas Uélé voit le jour

La nouvelle entreprise va ainsi acquérir la Compagnie de développement du nord (Codenord), laquelle compagne produisait du coton pour le compte de la Société textile de Kisangani (Sotexki).

Le gouvernement provincial de la Province Orientale est déterminé à relancer la culture du coton et à attirer des investisseurs pour rendre concret ce projet. C'est ainsi qu'il vient de naître dans cette province la Société agricole du Bas-Uélé dont la tâche serait de produire cette matière. Le ministre provincial du Plan, Armand Kasumbu Mbaya, qui

s'est exprimé sur la radio Okapi, a indiqué que le gouvernement provincial veut non seulement assurer l'approvisionnement en coton mais aussi trouver des marchés et faire du lobbying pour trouver des débouchés. « Si les autorités de Kinshasa nous entendent, qu'elles nous soutiennent pour que la Sotexki puisse avoir le marché des uniformes de la police et de l'armée. Si nous obtenons cela, nous aurons sauvé la dernière industrie textile de la RDC. En même temps, ça nous permettrait de nous conforter dans notre culture du co-

ton », a confié le ministre provincial du Plan à la radio onusienne. À ce jour, la production de la Sotexki a sensiblement baissé à cause des difficultés liées à l'approvisionnement en coton, aux conflits armés et à la concurrence étrangère. Pour information, la Codenord qui a été créée en 1987 est tombée en faillite et elle a été mise en liquidation par le gouvernement congolais. Cette société fournissait à la Sotexki la matière première produite dans ses usines installées dans certaines localités du district du Bas-Uélé.

Gypsie Oïssa Tambwe

PROJET INGA 3

Échange d'informations entre les parties prenantes

Les travaux mettent face à face le gouvernement congolais avec les trois candidats développeurs restés en lisse, ayant accepté d'accompagner la RDC dans la réalisation dudit projet.

L'atelier technique d'échange d'informations dans le cadre de la poursuite du processus de sélection d'un partenaire privé pour la réalisation du projet Inga 3, s'est ouvert le 22 au juillet au Grand Hôtel Kinshasa.

Les conclusions de cette réunion de concertation de trois jours avec les parties prenantes à ce projet sont très attendues par la RDC. Elles vont permettre, à en croire le ministre des Ressources hydrauliques et Électricité (RHE), Bruno Kapandji Kalala, qui a ouvert ces travaux, de finali-

ser, entre autres, le Document de consultation que le gouvernement va soumettre aux candidats développeurs afin de permettre à ces derniers de présenter leurs offres techniques, financières et institutionnelles pour accompagner la RDC à réaliser « son projet de rêve » Inga 3 basse chute.

Cette réunion permet, en effet, a noté le secrétaire général aux RHE, Étienne Nyembo, de réunir toutes les informations nécessaires et utiles à l'élaboration des appels d'offres. Elle facilite la consultation des trois candidats développeurs présélectionnés afin de préparer l'appel d'offres qui leur sera soumis. « On ne peut pas leur remettre des appels d'offres sans les consulter. C'est la raison d'être de cet atelier. On leur posera beaucoup de questions qui

permettront au gouvernement de constituer l'appel d'offres qui leur sera soumis », a expliqué le coordonnateur de la Cellule de gestion du projet Inga 3 (CGI 3), l'Ingénieur Bernard Diaye. « Pour ma part, j'attends à l'issue de cet atelier, connaître l'avis des candidats développeurs sur le processus de sélection, la structuration de la demande, les études complémentaires à l'étude de faisabilité, le cadre fiscal et le financement du projet », a expliqué le ministre congolais des RHE.

Les trois développeurs retenus sont les groupements chinois, espagnol et coréen GT-PC-CWE-SINOHYDRO, ACS-EUROFINSA-AEE et SNC LAVA-LIN-POSCO-DAEWOO.

Respect de délai

Dans leurs exposés, le ministre

des RHE et le coordonnateur de la CGI 3 ont insisté sur le respect des délais impartis aux différentes phases de ce projet : octobre 2015 pour la pose de la première pierre et octobre 2020, pour la production du premier mégawatt. Mais en attendant le gouvernement congolais devra soumettre ces appels d'offres à ces candidats au plus tard au mois de septembre alors que ces derniers auront six mois en vue de réagir.

Près de dix étapes franchies

L'état des lieux du projet Inga 3 note que plusieurs étapes ont été déjà franchies. Il s'agit notamment des études de faisabilité, de la mise en place des organes internes de gestion du projet, de la réunion des candidats développeurs, du conseil stratégique

d'appui au gouvernement et du ministère des RHE sous financement de la BAD et de la Banque mondiale, du traité entre la RDC et l'Afrique du Sud, de la loi sur la libéralisation du secteur de l'énergie, etc. Alors l'on attend choisir le développeur, la structuration du projet par le gouvernement, la finalisation et la transmission du document de consultation, etc.

Pour le ministre Bruno Kapandji, le gouvernement devra accélérer la réalisation de certaines dont la préparation et la mise en place de l'Agence pour le développement et la promotion du site d'Inga, la réalisation des études complémentaires, l'identification de la nature des financements et leur mobilisation ainsi que de l'élaboration d'une loi spécifique sur Inga.

Lucien Dianzenza

MÉDIAS

Une démonstration de l'Asadho sur l'instrumentalisation du Csac

L'exercice est une réaction à un communiqué de l'autorité de régulation des médias, qui ne jure que sur son impartialité notamment dans l'affaire qui oppose le ministre Rémy Musungayi à la journaliste Nathalie Kapela.

Dans un récent communiqué, l'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho) a confirmé les termes de son communiqué n°014/AsadhoSADHO/2014 du 09 juillet 2014 qui remet en cause « l'indépendance » du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (Csac). En réponse à l'annonce du Csac dans lequel on pouvait lire, selon l'Asadho, «...Le Csac traite toutes les plaintes avec impartialité; et donc ne peut se laisser instrumentaliser...», l'ONG dit avoir souhaité que l'organe de régulation des médias rencontre certaines préoccupations. Il s'agit, de l'avis de l'Asadho, des preuves de l'instrumentalisation de cet organe par le ministre de l'Industrie, petites et moyennes entreprises (IPME). Parmi ces faits, l'Asadho a noté que les copies de toutes les lettres d'invitation adressées par le Csac à Nathalie Kapela étaient réservées au ministre. « Tous les juristes savent qu'une procédure ouverte contre une personne est secrète sauf quand il s'agit de confronter les parties en cause, la partie adverse peut prendre connaissance des déclarations faites par l'autre », a soutenu cette ONG, qui a trouvé en ce geste une manière de rendre compte au ministre de la procédure ouverte contre la journaliste. L'Asadho a également dénoncé le changement à chaque comparution des faits mis à charge de Nathalie Kapela. « Les trois invitations adressées à Mme Nathalie Kapela par le Csac avaient des griefs différents les uns des autres. Le changement des griefs



Nathalie Kapela et le président de l'Asadho, Jean-Claude Katende/Photo Adiac

à chaque comparution est une preuve que le Csac tenait à tout prix à avoir des griefs qui pouvaient lui donner la possibilité de sanctionner la personne accusée », a souligné cette ONG pour qui ce changement des griefs à chaque comparution a créé une insécurité juridique pour Nathalie Kapela et démontre le manque de professionnalisme de la part du Csac. Cette ONG trouve également anormale que l'émission « Journal d'informations judiciaires » soit suspendue de la RTNC2 avant la décision du Csac sans une réaction de ce dernier. « Avant la décision du Csac de suspendre la diffusion du journal d'informations judiciaires, la suspension de cette émission était déjà intervenue à la RTNC2 sur la demande du ministre de l'IPME. Le Csac n'est pas intervenu pour rappeler le ministre et la RTNC à l'ordre. Aucune action n'a été menée par le Csac à ce niveau », a noté cette organisation. Par ailleurs, le ministre, regrette l'Asadho, a adressé un message de félicitation au Csac, après la publication de la décision annonçant la suspension de la dite émission, dont le communiqué avait été publié dans l'édition n°243 du 09 au 12 juillet du Journal « Le Pouvoir ». L'ONG animée par des juristes a également fait constater que la suspension à durée indéterminée n'existe pas. Selon l'Asadho, en effet, la suspension d'un journal ou d'une émission ne peut pas être prise pour une durée indéterminée même si c'est une suspension

à titre provisoire ou conservatoire. « Votre suspension conservatoire est une suspension définitive qui ne dit pas son nom », a appuyé le signataire de ce communiqué, Me Jean-Claude Katende. L'Asadho dénonce, par ailleurs, l'abréviation des délais de comparution non justifiée. « Le Csac a violé l'article 62 de sa loi organique alors que les deux conditions prévues pour abréger les délais n'étaient pas réunies. Il s'agit de la flagrante ou de la nécessité commandée par les impératifs de l'ordre public », a fait savoir cette association. Pour cette dernière, en violant cette disposition sans raison, le Csac viole les droits reconnus aux particuliers. « L'urgence d'abréger le délai n'étant pas soutenue par votre propre loi, il se dégage que le Csac aurait été sous la pression du ministre de l'IPME pour que le cas de Nathalie Kapela soit réglé le plus vite possible », a conclu l'Asadho pour qui la journaliste sanctionnée ne s'est pas soustraite à la procédure ouverte contre elle, comme avancé par le Csac. Pour l'ONG, cette dernière a répondu à toutes les trois invitations qui lui ont été adressées et a soulevé des exceptions concernant l'abréviation des délais de comparution. L'Asadho se dit, enfin, pas loin de croire que la précipitation pour instruire dans un bref délai était justifiée par la satisfaction qu'il fallait donner au ministre en muselant le Journal d'informations judiciaires le plus vite possible.

L.D.

COOPÉRATION

Le vice-président de la Banque mondiale bientôt à Kinshasa

La visite de travail de Makhtar, qui est en charge d'un total de quarante-huit pays africains et du financement de près de cinq cents projets, est prévue du 24 au 28 juillet dans la capitale congolaise.

Au cours de son séjour, le vice-président de la Banque mondiale (BM) pour la région Afrique, Makhtar Diop, aura des échanges avec les autorités du gouvernement de la République, la société civile et les partenaires au développement. Le programme prévoit aussi un déplacement sur le site d'Inga, dans le Bas-Congo, où la BM a accordé un don de 73,1 millions de dollars américains pour une assistance technique dans le projet hydro-électrique Inga III Basse Chute (BC) et d'autres sites de taille moyenne. Ce vaste projet qui concerne, il faut le rappeler, le troisième plus grand barrage hydro-électrique du monde, après ceux de la Chine et de la Russie, permet au pays d'envisager des nouvelles perspectives de développement économique et social. À ce jour, l'on estime que seulement 10% des Congolais ont accès à l'électricité. En investissant aussi significativement dans ce secteur névralgique pour l'économie congolaise en raison de ses effets directs sur le développement de l'industrie nationale, Makhtar Diop a évoqué le double impact attendu, en l'occurrence l'accroissement de la lutte contre l'extrême pauvreté et la promotion de la prospérité partagée.

Une vision pour l'Afrique et ses nouveaux enjeux

« Sans apport supplémentaire d'électricité ni d'augmentation de la productivité agricole, le développement futur de l'Afrique ne pourra être mené à bien », a-t-il fait remarquer au cours d'une de ses interventions. Makhtar Diop est également celui qui a attiré l'attention des pays miniers africains dont le nombre augmentera d'ici les prochaines années, sur la nécessité de s'appuyer sur les revenus substantiels générés par l'exploitation des ressources naturelles pour investir dans l'amélioration de la santé, de l'éducation et de l'emploi. Car, a-t-il soutenu, les richesses du sol sont épuisables. Pour autant, selon lui, l'Afrique reste compétitive. En effet, ces dernières années, le continent africain a réussi à augmenter les flux nets de capitaux privés et les investissements directs étrangers. Le président du groupe de la BM, Kim Yong Kim, une autre personnalité influente, s'apprête à fouler le sol congolais. En RDC, la BM détient l'un des plus gros portefeuilles du continent africain, soit 3,5 milliards de dollars US et vingt-cinq projets en cours d'exécution.

Qui est Makhtar Diop ?

Rappelez-vous, en mai 2012, Makhtar Diop est devenu vice-président de la BM pour l'Afrique. À cette époque, ce haut fonctionnaire de nationalité sénégalaise alignait déjà plus de vingt-cinq années d'expérience dans le domaine du développement. Au sein de la BM où il est arrivé en 2001, il a assumé les fonctions de directeur des Opérations pour le Brésil en 2009. Grâce à cette fonction dans une économie reconnue « émergente », il a géré le plus gros programme-pays de la BM. Et puis il y a eu les postes de direction, notamment ceux en charge des opérations au Kenya, à l'Érythrée et à la Somalie. Mais avant la BM, il a occupé de lourdes charges dans son pays d'origine, en tant que ministre sénégalais des Finances et président du conseil des ministres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine. À la tête de la région Afrique, il s'est donné pour objectif de mettre à contribution son expérience sur les questions de développement et de financements novateurs de la BM pour soutenir l'élan pris par l'Afrique et veiller à l'accès des Africains les plus pauvres à toutes les transformations économiques et sociales.

Laurent Essolomwa

ASSISTANCE

Un soutien alimentaire apporté aux tuberculeux vivant à Kinshasa

Des malades souffrant de la tuberculose sensible et sans soutien signifiant sur le plan social ainsi que ceux souffrant de la tuberculose pharmaco-résistante viennent de bénéficier d'une assistance alimentaire de la part de Caritas Congo ASBL.

Au total, cinq cent douze malades souffrant de la tuberculose à bacilles multi-résistants vivant à Kinshasa ont reçu ce soutien alimentaire de Caritas Congo dans différents centres de Santé.

C'est chaque mois que cette assistance alimentaire est accordée aux malades tuberculeux. Cet appui alimentaire comprend de 10kg de farine de maïs, 2 litres d'huile végétale, 5kg de sucre, 5kg de haricot et 1kg de lait en poudre. Les bénéficiaires reçoivent également des frais de transport et un appui social équivalent à 30 dollars américains. Ce qui fait un total de 60 dollars par mois pour chaque malade. Selon le Dr Bola Valentin, assistant en Suivi et Évaluation au sein de l'Unité de gestion du programme de lutte contre la tuberculose à la Caritas Congo ASBL, pour raison des facilités logistiques, la dernière distribution de ce soutien alimentaire intervenue du 26 juin au 4 juillet à Kinshasa



Caritas congo œuvre pour le bien-être de la population

s'est déroulée dans trente-cinq sites. Les patients ont été ainsi regroupés pour éviter de mener la même opération dans tous les soixante-quatre centres de santé qui le reçoivent dans la capitale. C'est le cas notamment des centres de santé Saint-Alphonse/Matete, Lisanga/Lemba, Mobengi, Bomoyi, Molende, Elonga, Libongi et Bondeko (Bondo)/Kalamu/Mariano.

En sa qualité de récipiendaire principal aux côtés du ministère de la Santé, Caritas Congo ASBL et ses autres partenaires sont engagés dans la prise en charge de 22.379 malades tuberculeux sur l'ensemble de la RD Congo, d'ici le 31 décembre 2014. C'est dans ce cadre qu'elle apporte un soutien alimentaire est apporté aux malades tuberculeux.

Aline Nzuzi

FOOTBALL-TRANSFERT

Ilunga Hérita signe deux ans avec Créteil

L'ancien joueur de Rennes, Saint-Étienne, Toulouse en France, Espanyol de Barcelone en Espagne et West Ham en Angleterre était sans club depuis la fin de sa pige à Carquefou en National (France). A 32 ans, il se relance à Créteil en L2 France.

L'ancien défenseur international congolais, Ilunga Herita (32 ans), s'est engagé pour deux ans avec l'US Créteil, club de L2 française. Ancien joueur de West Ham en Angleterre, Ilunga s'entraînait déjà avec le groupe depuis quelques jours, lui qui était sans club depuis une pige de six mois à Carquefou en National. Et il a pu convaincre Philippe Hinschberger, nouvel entraîneur de Créteil satisfait de sa « très bonne pioche ». Hérita a signé ce nouveau contrat juste avant le match amical contre Le Havre où se trouvent d'autres Congolais comme Distel Zola et Harrison Manzala et également Jean-Marc Makusu qui y est à l'essai. La rencontre s'est achevée sur un but partout, et Ilunga a commencé comme titulaire au poste de défenseur central avant de sortir à l'heure de jeu.

Formé à Rennes où il avait intégré le centre de formation en 1999, le défenseur congolais s'était retrouvé à l'Espanyol de Barcelone en 2002. Il n'y fait que dix-neuf apparitions entre 2002 et 2003, avant de retourner en France, notamment à Saint-Étienne. Durant quatre saisons, il a livré cent trente-six matches avec les Verts, s'imposant sur son flanc gauche. Ensuite, il a changé d'air à Toulouse, toujours en L1, mais il n'y est resté qu'une saison (2007-2008), avant de déposer ses valises à West Ham pour ses premières en Angleterre. Souvent blessé en 2010, il a finalement quitté West Ham en 2011 pour Doncaster Rovers en D2 anglaise. Mais il a ensuite résolu de retourner en France, dans son club formateur, Rennes où il n'est resté que quelques mois, diminué une fois à cause des pépins physiques. On l'a ensuite vu à Carquefou en National pour une pige. Il relance donc sa carrière à Créteil en L2 française. Hérita compte trente-deux sélections en équipe nationale de la RDC et il a joué même avec la sélection espoir de la RDC entre 2000 et 2003.

Martin Engimo

VACCINATION

Lancement de la campagne de mobilisation des ressources locales

Il y a aujourd'hui près de deux ans que la RDC n'a notifié aucun cas de polio virus sauvage. Le pays est donc sur la voie d'éradiquer cette maladie invalidante de l'enfance.

En dépit de cette prouesse, les efforts doivent être maintenus pour éviter une probable réintroduction du virus comme cela a été le cas en 2006. Pour ce faire, le ministère de la Santé publique avec l'appui de ses partenaires organise à travers les différentes provinces du pays des campagnes de vaccination pour protéger les enfants contre cette maladie, car il n'existe pas de traitement curatif contre la polio. Seule la vaccination confère à l'enfant une immunité.

L'organisation de campagnes de vaccination exige, comme on peut le constater, des moyens. C'est la raison pour laquelle la ministre provinciale de la Santé du Bas-Congo, Mme Thérèse-Louise Mambu Nyangi, a lancé à l'esplanade de l'hôtel Ledyà à Matadi la campagne de mobilisation des ressources locales pour la vaccination contre la rougeole et la poliomyélite qui se déroulera du 29 juillet au 02 août.

À l'instar d'autres provinces, la province du Bas-Congo n'est pas épargnée par la rougeole, maladie devenue pratiquement endémique dans certains coins du pays. Pour la seule province du Bas-Congo, depuis le début de cette année, six cent dix cas de rougeole, dont dix cas de décès, ont été enregistrés ainsi que des cas compatibles de paralysie flasques aiguë.

À en croire la ministre provinciale de la santé du Bas-Congo, c'est le non-respect du calendrier vaccinal qui serait à la base de cette situation. Elle a également épinglé d'autres causes telles que la mauvaise conservation de vaccins et une mauvaise technique.

Pour prévenir la recrudescence de ces maladies, la ministre provinciale pense qu'il faut qu'une campagne supplémentaire soit menée. Cela sans oublier la vaccination de routine « qui constitue un fondement pour l'immunisation des enfants et récupérer les enfants qui n'ont pas été vaccinés suffisamment », indique-t-il. Dans l'organisation de cette campagne, l'appui de partenaires n'est pas de moindre. À entendre la ministre provinciale, les partenaires comme Gavi, Unicef et l'OMS ont contribué avec un budget global de 568.039 dollars pour cette campagne.

A.Nz.

LITTÉRATURE

Un livre hommage à VY Mudimbe bientôt en librairie

L'ouvrage intitulé « Violence in/and the Great Lakes: The Thought of V-Y Mudimbe and Beyond » sera publié par l'université de KwaZulu natal.

Le livre, apprend-on, est une collection d'essais qui honore l'héritage intellectuel de Valentin Yves Mudimbe, l'un des plus grands intellectuels africains depuis des décennies. Ce dernier, indique-t-on, a relevé de nombreux défis éthique, politique, philosophique, littéraire, sociologique, anthropologique, psychologique exposés dans son travail. Le livre rassemble un groupe de chercheurs basés en Afrique et aux États-Unis dont la plupart sont ou ont été des collaborateurs et collègues de longue date de VY Mudimbe : Justin K. Bisanswa, Ngwarsungu Chiwengo, Grant Farred, Olga Hél-Bongo, Kase-reka Kavwahirehi, Laura Kerr,

VY Mudimbe, Leonhard Praeg et Zubairu Wai. Ces chercheurs utilisent les questions posées, les critiques et les idées proposées ainsi que les paradigmes construits par l'œuvre de Mudimbe en vue de comprendre l'implication et, dans certains cas, l'application de son œuvre dans le contexte actuel.

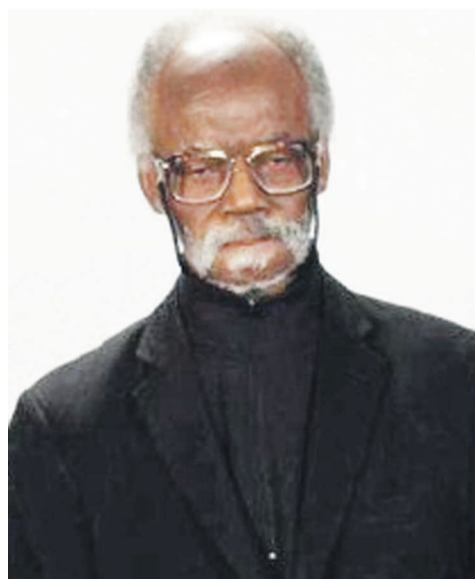
À cet effet, le projet est le reflet du plus profond engagement de Mudimbe parce que la collection ne s'éloigne jamais trop loin de la question historique de la violence et les effets de cette violence dans la région des Grands lacs et, réuellement, de la violence en Afrique même. L'ouvrage, indique-t-on, peut être considéré comme une enquête fondatrice de l'œuvre de Mudimbe. Il donne une nouvelle vie, une nouvelle forme philosophique, un nouvel élan politique à sa pensée, parce que c'est une question qui continue de hanter l'écriture de Mudimbe en particulier et le continent africain en général. Le livre est fondé sur une contribution essentielle de Mudimbe lui-même : une réflexion sur son travail en compagnie, notamment de ces chercheurs dont il a influencé les travaux et qui ont été des interlocuteurs importants pour lui comme Grant Farred, professeur d'études africaines à l'Université Cornell; Kasereka Kavwahirehi, professeur de français à l'Université d'Ottawa et Leonhard Praeg, professeur associé au département d'études

politiques et internationales de l'Université Rhodes.

Une nouvelle grille de lecture

Selon Pierre-Philippe Fraiture, auteur de « V.Y. Mudimbe: Undisciplined Africanism » paru en (2013), Cette collection d'essais est un excellent volume qui étudie un domaine souvent négligé dans la pensée contemporaine. « Une des qualités les plus remarquables de ce livre est son exploration de la souffrance et le traumatisme d'un point de vue local et mondial et sa mise en évidence. Bien que géographiquement circonscrite, les nombreux conflits qui ont défigurés la région des Grands lacs depuis plus d'un siècle exigent une nouvelle grille de lecture afin de maîtriser les complexités épistémologique, spatial et temporel du contexte de l'Afrique centrale », indique-t-il. Valentin-Yves Mudimbe est l'un des plus grands intellectuels africains à ce jour. Professeur d'université, écrivain, poète et critique littéraire, il enseigne actuellement à l'université Duke aux États-Unis. Mudimbe a rédigé plusieurs ouvrages et articles en Français et en Anglais. L'écart et la déchirure constituent le champ de sa pensée, de sa réflexion et de son écriture. Il est notamment l'auteur des essais « L'Autre Face du royaume » et « Carnet d'Amérique » ainsi que des romans « Entre les eaux » et « le Bel Immonde ». Son dernier ouvrage paru en 2013 est intitulé « On African Fault Lines, Méditations on Alterity Politics ».

Patrick Kianimi



VY Mudimbe

IN MEMORIAM

23 juillet 2007
-23 juillet 2014

Voici sept ans depuis qu'il a plu au Seigneur de rappeler André Ntsatouabantou-Milongo à lui. Que ceux qui l'ont aimé lui adressent une pensée pieuse. Veuve André Milongo et enfants réitèrent ici leurs fraternels remerciements à ceux qui ont partagé leur douleur. Papa repose en paix dans la maison du Seigneur.



NÉCROLOGIE

Ida Ntsiba, agent des Dépêches de Brazzaville, Mme Mouindo Jean née Bernadette Ngandzi, les enfants et petits enfants Mouindo, les familles Miéré, Ngolo et Ntsiba ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur époux, père, grand père, beau fils et beau frère Jean Mouindo, survenu le vendredi 18 juillet au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile du défunt dans la rue Linengue n° 6 à Kombo « arrêt casis ». La date de l'inhumation et le programme des obsèques leurs seront communiqués ultérieurement.



OFFRE D'EMPLOI : CHARGE DE MISSION QUALITE

Chargé de Mission Qualité

L'ONG française Initiative Développement (ID) recherche un(e) Chargé(e) de Mission Qualité.

Le programme Filière Cuiseurs Économiques (FCE), mis en œuvre depuis janvier 2013 sur une période de 2 ans renouvelables, vise à appuyer la création et la structuration d'une filière de fabrication locale de cuiseurs économiques (foyers améliorés) à Brazzaville.

Objectifs de la mission

1. Mettre en œuvre le Système de Management Qualité mis en place pour la Filière Cuiseurs Économiques
 2. Gérer la production
 3. Appuyer la mise en place de la mobilisation de la finance carbone*
 4. Participer à la réflexion pour la consolidation du programme puis une extension à d'autres localités de la République du Congo
- *Aucune connaissance préalable n'est requise en finance carbone.

Profil demandé

- Diplômes minimum Bac +3 dans les domaines : suivi qualité, filière et procédé industriels et semi-industriels
- Expérience souhaitée dans le suivi qualité de processus industriels ou semi-industriels
- Bonne connaissance du contexte socio-économique de Brazzaville

Connaissances / compétences

- Compétences techniques : filières et procédés de fabrication, suivi qualité, goulets d'étranglement des procédés semi-industriels
- Compétences générales : bonne connaissance de la ville de Brazzaville, de ses

différents quartiers et maîtrise des enjeux socio-économiques de sa population

- Langues : Français courant à l'écrit et à l'oral, Lari et Lingala courants à l'oral

Savoirs faire

- Capacité à rédiger des rapports d'activités, des documents de travail et à communiquer
- Capacité à synthétiser-esprit scientifique

Comportement professionnel- savoirs-être

- Organisation, gestion des priorités, autonomie dans les tâches confiées
 - Sens des responsabilités et force d'initiative
 - Capacité à travailler en équipe et esprit d'ouverture, de coopération et disponibilité
 - Ponctualité, rigueur dans le respect des procédures et de l'organisation du travail
- Contrat CDD.
Temps plein.
Salaire selon profil.

Documents à fournir : 1 cv, 1 lettre de motivation, copies des diplômes ou autres attestations, copies des certificats de travail et/ou attestations de stage, références d'anciens employeurs.

Attention : tout dossier non complet ne sera pas traité.

Dépôt des candidatures :

Les dossiers de candidature à déposer avant le vendredi 08 août 2014 à 16h au siège d'Initiative Développement, non loin du Restaurant-Bar « La Détente », casec3-53 OCH La Glacière-Bacongo, Brazzaville- BP 1673 - tél : 22 604 04 74

Communiqué

Plusieurs contrefacteurs (pirates) ont été condamnés par décisions de justice pour avoir reproduit et/ou utilisé illégalement la marque Sage ou ses logiciels.

La société Sage, un des principaux éditeurs mondiaux de logiciels de gestion professionnels, porte à votre connaissance le résultat des actions en justice qu'elle a menées ces derniers mois contre des sociétés pirates.

Les dommages et intérêts et/ou amendes s'élèvent à plusieurs milliers d'euros et des peines de prison ont également été infligées.

Sage rappelle que les logiciels sont protégés par le Droit d'Auteur. Copier, distribuer, télécharger ou vendre des logiciels sans l'autorisation de l'éditeur constituent des actes de contrefaçon passibles de peines de prison et d'amendes.

Vous avez un logiciel piraté ?

Vous encourez de graves conséquences techniques, financières et juridiques. Ne prenez pas ce risque et régularisez votre situation dès à présent.

Mettez-vous en conformité avant le 20 septembre 2014.
Passé cette date, Sage entreprendra les actions judiciaires nécessaires pour faire respecter ses droits.

Pour plus d'information, contactez votre revendeur local :

- MTI : 06 629 11 68 / 05 553 16 10
- SOFTWARE SOLUTIONS : 05 301 00 19 / 05 301 93 68

BAIE DE LOANGO/KOUILOU

Lancement officiel du projet de conservation des tortues marines

La cérémonie de lancement de ce projet a eu lieu mardi 22 juillet au siège de la préfecture du département du Kouilou, en présence de plusieurs membres du gouvernement accompagnés des autorités civiles et militaires du département, de représentants d'ONG de l'environnement et d'invités.

S'exprimant pour la circonstance, le ministre de l'Économie forestière et du Développement durable, Henri Djombo, a expliqué que pour assurer la conservation et la gestion durable de la biodiversité en République du Congo, le gouvernement avait créé plusieurs aires protégées dans les années quatre-vingt-dix. Le réseau de ces aires protégées se subdivise en plusieurs catégories couvrant une superficie d'environ 2 680 842 hectares. Dès 1990, cette surface a augmenté à 4 353 500 hectares, soit 13% du territoire national.

« Les études réalisées dans la zone de la baie de Loango ont révélé que cet espace maritime constitue un milieu naturel

d'alimentation, d'accouplement et de croissance pour les tortues marines. Les espèces les plus représentées sont les tortues luths (*Dermochelys coriacea*), les tortues olivâtres (*Lepidochelys olivacea*), les tortues imbriquées (*Eretmochelys imbricata*), les tortues caouannes (*Caretta caretta*) et en plus grand nombre, des tortues vertes (*Chelonia mydas*). Cette zone rocheuse de la baie de Loango constitue une aire de recherche exceptionnelle d'un intérêt particulier pour le monde entier en général et la République du Congo en particulier. Cependant, l'écosystème concerné s'avère très vulnérable et sensible à la dégradation. Au regard de l'importance du patrimoine biologique dont regorge cet écosystème, le gouvernement de la République voudrait assurer la protection et la gestion durable de ces ressources marines avec le concours du Fonds pour l'environnement mondial du Programme des Nations unies pour l'environnement et d'autres partenaires techniques de



La photo de famille des participants

l'environnement, à l'instar de l'ONG Renatura Congo », a-t-il déclaré.

Remerciant le gouvernement de la République pour l'aboutissement de cette phase préparatoire du projet, Adamou Bouhari, délégué du directeur exécutif du Programme des Nations unies pour l'environnement, a souligné que ce projet contribuerait sans nul doute à l'ensemble des objectifs nationaux de conservation et de développement durable. « La République du Congo est un pays de biodiversité dont beaucoup des espèces sont endémiques et dont la conservation s'avère fondamentale pour l'avenir de ceux-ci, en vue de faire de ce patrimoine national un élément important devant

contribuer de manière durable au développement national et au bien-être de la population congolaise et de l'humanité entière », a-t-il indiqué.

La cérémonie a été marquée par la signature d'un protocole d'accord entre le gouvernement congolais et l'ONG Renatura Congo, respectivement représentés par le ministre Henri Djombo et Nathalie Breheret, directrice de l'ONG, en vue de la protection de la baie de Loango pour la conservation des tortues marines.

Rappelons que la première zone marine protégée de la sous-région de l'Afrique centrale a été créée en 1999 sur le littoral congolais. Celle-ci est implantée en extension du parc natio-

nal Conkouati-Douli. La baie de Loango est située au nord de Pointe-Noire, au sud de la côte de la République du Congo.

Dans le cadre de ce projet d'une durée de vingt-quatre mois, la présente phase préparatoire, de six à huit mois, permettra de collecter toutes les informations disponibles sur le statut écologique actuel de la zone ; d'identifier les axes à approfondir en phase opérationnelle du projet ; de développer un guide d'élaboration du plan d'aménagement et une feuille de route de la création de cette aire protégée marine conformément aux procédures et normes nationales et internationales ; d'identifier les axes de recherche à conduire et les besoins techniques, financiers, humains nécessaires ; de donner les orientations sur la gestion écologique des ressources marines mises en évidence ; d'établir un état des lieux des caractéristiques ou des menaces liées à l'exploitation et aux pollutions et de proposer les mesures correctives adéquates.

Séverin Ibara

FORMATION QUALIFIANTE

241 jeunes apprennent divers métiers

L'association politique Génération Capo (Génération pour la Concorde et l'action politique), présidée par Alexis Ndinga, député de la deuxième circonscription de l'arrondissement 1, Émery-Pratrice-Lumumba, a encore donné l'opportunité à 241 jeunes de se former à divers métiers.

D'un coût global de 34 350 000 FCFA, cette action entre dans le cadre de la politique sociale et agissante de cette association, engagée à assurer la formation des jeunes en vue de leur insertion professionnelle. Les 241 jeunes constituent la troisième vague de jeunes que l'association place en formation. Ils viennent des différents arrondissements de la ville. Cette formation démarre le 1 août dans 20 centres d'apprentissage.

Ceux-ci seront formés en couture, conduite, électricité, tôlerie, mécanique, froid, soudure et coiffure à la suite de la signa-

ture d'un protocole d'accord, le 15 juillet, entre Génération Capo, la direction départementale de la formation qualifiante et de l'emploi ainsi que des promoteurs desdits centres.

« Il n'y a pas de politique sociale sans la prise en compte des jeunes », a dit Alexis Ndinga. Ces formations, a-t-il expliqué, sont un engagement de campagne qui suscite aujourd'hui un engouement général. Au départ, l'objectif pour le président de Génération Capo était de former 1 500 jeunes de sa circonscription électorale. Au regard de la forte demande en formation, il s'est engagé à étendre cette action dans tous les arrondissements de Pointe-Noire et dans la sous-préfecture de Tchimba Nzassi.

L'initiative a été saluée par Servais Paka, directeur départemental de la formation qualifiante et de l'emploi : « Nous louons ce genre d'action qui vont dans le sens d'élever la jeunesse du pays. La force

d'une jeunesse réside dans sa formation. Cette initiative s'inscrit dans nos préoccupations et nous ne pouvons que la soutenir. Nous donnerons le meilleur de nous-mêmes pour que les formations et les principes soient respectés. Nous y veillerons. Au sortir de ces formations, nous aurons des professionnels, des jeunes avec des métiers dans les mains. »

La demande en formation s'avérant forte, Alexis Ndinga a annoncé la poursuite de la sélection des centres pouvant recevoir les jeunes en précisant : « Nous ne retenons que des centres reconnus et sous contrôle de la direction départementale de la Formation qualifiante et de l'emploi. Nous serons très vigilants. Nous mettrons en place une équipe de suivi pour veiller sur la bonne formation des jeunes et nous sommes persuadés que tout se passera bien parce que les centres que nous avons retenus sont bien structurés. »

Il a par ailleurs exhorté les jeunes à faire tous les efforts possibles pour avoir un diplôme et plus de chance d'obtenir un emploi. S'inscrivant dans la même lancée, Servais Paka a encouragé les jeunes à saisir cette opportunité. « Vous avez la chance de bénéficier d'une formation gratuite. À vous de jouer le jeu, d'être sérieux durant le temps de l'apprentissage. »

Lucie Prisca Condhet

SÉCURITÉ

L'opération « Mbata ya bakolo » aura bien lieu à Pointe-Noire

L'annonce a été faite par le colonel Gaëtan Victor Oborabassi, directeur départemental de la police nationale à Pointe-Noire et au Kouilou, lors de la cérémonie de remise de galons organisée récemment dans la ville.

« L'opération de police Mbata ya bakolo aura inéluctablement lieu à Pointe-Noire et au Kouilou, conformément aux



le colonel Gaëtan Victor Oborabassi

orientations du gouvernement de la République et du haut commandement de la police », a-t-il indiqué.

Avant même le lancement de l'opération, certaines personnes partent déjà de leur plein gré. Des marchés de fortune ont également vu le jour dans plusieurs quartiers où des objets de toute nature sont vendus à des prix moindres. « Je vends tout ce que j'ai, cela va me permettre d'être plus à l'aise pendant le trajet, et cet argent va me permettre de démarrer un commerce une fois arrivé chez moi au pays », nous a raconté

Moulumba, ressortissant de la République démocratique du Congo.

L'opération « Mbata ya Bakolo » constitue un acte de souveraineté nationale. À travers cette opération, les autorités congolaises se sont engagées à éradiquer l'immigration clandestine et à contrôler les flux migratoires, pour assurer un développement démographique et économique harmonieux au pays.

Alors que des rumeurs laissent entendre que l'opération « Mbata ya bakolo » concernerait uniquement les ressortissants de la RDC, il convient de rappeler la réponse du général Jean-François Ndengué à ce sujet, lors d'un rassemblement régimentaire de la police, le 27 juin 2014, à la préfecture de Brazzaville : l'opération « Mbata ya bakolo » n'a pas été lancée contre une nationalité particulière, même si, avec 4 423 personnes interpellées, les ressortissants de la RDC ont constitué le groupe le plus important.

Lancée le 4 avril 2014 à Brazzaville, l'opération « Mbata ya bakolo » est largement soutenue par la population congolaise. Elle vise à assurer la sécurité des personnes et des biens sur toute l'étendue du territoire national. À Pointe-Noire, sa date de mise en œuvre n'est pas encore connue.

Hugues Prosper Mabonzo



Les signature du protocole d'accord

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

La course pour la finale âprement disputée

L'Étoile du Congo a été tenue en échec, un but partout, par le Club athlétique Renaissance Aiglon pendant que les Diabes noirs l'emportaient devant l'Athlétic club Léopards de Dolisie, 1-0, en match aller des demi-finales disputées le 22 juillet au stade Alphonse-Massamba-Débat à Brazzaville.

Les noms de finalistes seront dévoilés le soir du 30 juillet. Mais il est certain que pendant la manche retour, des têtes vont tomber. Sur ces quatre équipes, une seule mettra la main sur l'or. Pour y parvenir, les concurrents ont fait montre d'un engagement total, sur un terrain dans un état déplorable. Le ballon circulait quand même, surtout lors du match le plus spectaculaire entre Diabes noirs et Léopards de Dolisie. Au coup de sifflet final, les visiteurs s'inclinaient 0-1. Du côté des locaux, les mains se sont levées pour remercier le Seigneur des buts manqués par Kader Bidimbou, l'avant-centre des Fauves du Niari. Visiblement, l'attaquant des Vert-et-Blanc ne s'était pas levé du bon pied pour effacer le but que son équipe avait concédé dès la 10e minute sur une action de Mvete Luyeye. Dix minutes après, c'était au tour de Kader de se mettre en évidence devant Mongondza, le gardien des Diabes noirs. Il perdait son face-à-face en donnant un cadeau au gardien qui était resté sur ses appuis.

Récidive à la demi-heure de jeu

Cette fois-ci, le coup a été parfait. Dans les mêmes conditions qu'à la

première occasion, il éliminait le gardien, mais ne redressait pas le ballon qui échouait sur le poteau. Le joueur a senti tout le poids de la défaite sur lui, mais à chaque fois, son entraîneur lui remontait le moral.

Léopards n'a pas été pas la seule équipe à manquer des occasions. Il y avait de la place pour les Diabes noirs pour creuser l'écart. Ombion Odile dit Chabot avait la balle de 2-0 à la 71e minute, mais il a trop croisé sa frappe. De maladresse en maladresse, Ibengo Liema va gâcher la meilleure occasion des Diabes noirs dans le temps additionnel, tirant à côté de la cage. Au terme de la rencontre, les deux entraîneurs gardent l'espoir quant au match retour. « *Ils ont marqué un but sur une petite erreur de notre part au milieu du terrain. Ensuite, on a eu énormément d'occasions. On a eu trois face-à-face. En seconde mi-temps, on a cruellement manqué de réalisme. On joue un match retour mercredi prochain à Dolisie. À nous de faire la différence pour renverser la vapeur* », a commenté Patrick Aussems, l'entraîneur des Léopards de Dolisie. « *Ce n'est pas une surprise. C'est une compétition. Nous avons fait l'essentiel à la manche aller. Nous avons gagné par un but à zéro. C'est à nous de nous préparer en conséquence pour essayer soit d'arracher un nul soit pourquoi pas gagner à Dolisie pour nous qualifier pour la finale. Nous y irons en com-*



Les joueurs de l'Étoile du Congo

pétiteurs », a souhaité Guillaume Ilunga des Diabes noirs

Un but qui fait du bien aux Aiglons

Le but des Aiglons, inscrit à la 55e minute par Losseni Komara, même contesté par les Stelliens pour hors jeu, donne l'avantage aux Rouge-et-Noir pour la manche retour. L'Étoile du Congo qui recevait Cara n'a pas pu faire mieux que concéder un nul avec but. Les Stelliens avaient pris la mesure de leur adversaire dès la 5e minute en ouvrant par un corner sur une reprise de la tête de Sidoine Beaulia consécutif à un corner que James Ekoko avait maladroitement concédé. Les Vert-et-Jaune ont maintenu leur pression juste après ce but, mais ils se montrés approximatifs

sur le dernier geste. Les Aiglons s'offraient leur première véritable occasion à l'approche de la fin. Losseni Komara n'a pas appuyé sa frappe pour inquiéter Pavhel Ndzila. Il a fallu, dans les minutes qui suivaient, un sauvetage in extremis du défenseur stellien pour éviter l'égalisation avant la mi-temps. De retour des vestiaires, Losseni Komara égalise de la tête à la 55e minute. L'Étoile du Congo aura tout donné à l'image de ce coup franc détourné in extremis à la 88e minute par Ekoko pour reprendre de l'avance, mais sans succès. Et Roger Ossieté, l'entraîneur de l'Étoile du Congo, de s'en prendre à l'arbitre sur le but accordé aux Aiglons : « *Ce n'est pas normal. L'arbitre doit être impartial. Le hors-jeu était flagrant*

et il n'a pas voulu siffler. Il a donné du temps additionnel, mais il n'a accordé qu'une minute parce qu'il avait vu l'action que nous avons eue. S'il n'avait pas validé le but, je gagnais mon match. Pour le match retour, je mettrai en place une autre stratégie pour faire la différence. Je dois me préparer à cela. »

« *C'est un match à la maison. Le but inscrit sur le terrain de l'Étoile du Congo nous donne un léger avantage puisqu'à zéro but partout, nous sommes qualifiés. Nous allons récupérer certains joueurs, notamment le gardien titulaire, car c'est un match que nous devons jouer avec beaucoup de détermination* », a affirmé Raoul Shungu, le coach de Cara.

James Golden Eloué

CAMP DE BASKETBALL

Les joueurs et entraîneurs formés sont attendus sur le terrain

Après avoir suivi une formation dirigée par d'anciens basketteurs de la NBA et de la WNBA, les apprenants congolais ont l'obligation de prouver sur le terrain que ce camp de basketball leur a été utile.

Plus d'une cinquantaine de jeunes, filles et garçons âgés de 12 à 15 ans, sortent d'un camp de basketball organisé par l'ambassade des États-Unis au Congo. Ils ont appris les fondamentaux de la discipline sous la houlette de Cédric Ceballos, Ruth Riley et Franck Traoré. D'anciens basketteurs qui ont fait leur preuve en NBA et avaient fait le déplacement à Brazzaville pour partager leur riche expérience avec les jeunes Congolais. Ces derniers, qui souhaitent faire la fierté du pays dans les jours à venir, n'ont pas manqué de saisir l'occasion. Ainsi, pendant la séance d'entraînement, ils se sont donnés à fond, se montrant disposés à étoffer leurs qualités techniques. C'est avec beaucoup d'engagement et de détermination qu'ils ont travaillé sur les dribbles, les shoots, les passes et d'autres aspects techniques. L'apprentissage n'a duré qu'une journée ; les partici-



Les apprenants en compagnie des encadreurs américains et la chargée des Affaires de l'ambassade des USA

pants, y ayant pris goût, auraient souhaité que la formation dure plus longtemps. Malheureusement, le calendrier prévoyait que les experts devaient regagner les États-Unis. Le 21 juillet, le camp de jeunes a fermé ses portes. Le 22, les entraîneurs des équipes locales leur ont emboîté le pas. Ils ont, eux aussi, renouvelé leurs connaissances notamment sur la

manière de conduire une séance d'entraînement, de préparer une équipe pour une compétition... Satisfaits du niveau des jeunes basketteurs et entraîneurs congolais, les encadrants américains ont souligné que ce camp de formation avait été concluant. « *Nous avons travaillé avec ces jeunes dans l'espoir de créer d'autres Serge Ibaka. S'ils*

peuvent atteindre ce niveau dans la pratique du basketball, ce sera une grande fierté pour nous, nous n'aurons pas fait le déplacement de Brazzaville pour rien », a déclaré l'ancien basketteur de NBA, Cédric Ceballos, rassuré que les nationaux aient du talent. De même, pour le président de la ligue départementale de basketball, Mateve

Makaya, ce camp a été profitable à la jeunesse congolaise et à la ligue qui multiplie les initiatives pour développer le basketball à la base. « *Un camp de basketball est toujours bénéfique pour la formation des jeunes. [...] Les fondamentaux qu'ils ont appris sous la direction de basketteurs de grande renommée sont très importants pour leur carrière : on ne peut pas être grand sans avoir la maîtrise des notions élémentaires d'une discipline* », a-t-il souligné.

La chargée d'affaires de l'ambassade des États-Unis au Congo a, quant à elle, exhorté les jeunes à persévérer dans l'effort. « *J'ai moi-même joué au basketball quand j'étais jeune. [...] C'est à mon tour de vous encourager à persévérer afin de réaliser vos rêves en basketball et en dehors du sport* », a-t-elle déclaré avant de souligner que les relations entre le Congo et les États-Unis se consolidaient davantage dans tous les domaines y compris le soutien à la jeunesse à travers le sport notamment. Des échanges qui, selon elle, se poursuivront avec succès.

Rominique Nerplat Makaya